

PR KAMEL SENHADJI
(P. AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE)

Il ne s'agit pas d'une deuxième vague

P3

PR RIAD MAHYAOUI (MEMBRE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE)

La situation est plus grave que la première vague

P3

PR MOHAMED BELHOCINE
(PRÉSIDENT DE LA CELLULE CHARGÉE DE L'ÉTUDE ÉPIDÉMIOLOGIQUE)

"La propagation de la Covid-19 est plus importante que ce qui est publié"

P3

AFFAIRE KHALIFA BANK

Des accusés reviennent sur leurs déclarations



P2

PALESTINE

Sans aide urgente, l'Unrwa incapable de payer ses employés

L'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa) pourrait être dans l'incapacité de payer ses employés en raison de la grave crise financière qu'elle traverse depuis l'arrêt des financements américains, a-t-elle indiqué hier, se disant toutefois "optimiste" après l'élection de Joe Biden. "Malgré nos efforts pour trouver les moyens nécessaires pour préserver nos projets humanitaires et de développement, c'est avec un grand regret que j'ai informé nos équipes aujourd'hui que nous n'avons actuellement pas assez de fonds pour honorer leurs salaires ce mois-ci", a annoncé le commissaire général de l'Unrwa, Pierre Lazzarini, dans un communiqué, relayé par des médias. "L'agence a besoin de récolter 70 millions de dollars (59 millions d'euros) d'ici la fin du mois (de novembre) pour pouvoir payer les salaires en novembre et décembre", est-il ajouté dans le texte qui évoque une "urgence capitale". Quelque 28 000 personnes sont concernées et seuls les agents dont les salaires sont versés par des fonds d'urgence pourraient être épargnés, a expliqué la porte-parole de l'Unrwa, Tamara Alrifai.

P15

FOOT / QUALIFICATIONS

CAN-2021

Les "Verts" retrouvent les choses sérieuses

La sélection algérienne de football va retrouver de nouveau l'ambiance des matchs officiels, à l'occasion du stage prévu dès hier au Centre technique de Sidi-Moussa (Alger) précédant la double confrontation face au Zimbabwe, les 12 et 16 novembre pour le compte des 3e et 4e journées des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021. Avant d'affronter les "Warriors", les coéquipiers de Baghdad Bounedjah restaient sur deux matchs amicaux disputés en octobre dernier, face au Nigeria en Autriche (1-0) et au Mexique (2-2) aux Pays-Bas. L'attente aura été longue pour les "Verts" qui vont ainsi reprendre la route pour la défense de leur titre continental décroché à la CAN-2019 en Egypte, après avoir entamé admirablement la campagne qualificative en novembre 2019 en s'imposant d'abord largement à Blida face à la Zambie (5-0), avant d'aller battre le Botswana à Gaborone (1-0).

P13

Régions

BOUMERDES
(ÉLECTRICITÉ ET GAZ)

Près de 3,6 milliards de DA de factures impayées

P7

TÉBESSA

Nouvelles mesures préventives contre le coronavirus

P9

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

642 nouveaux cas et 14 décès

P3

INITIATIVE 5+5 DÉFENSE

"Enjeux régionaux et défis communs des pays membres"

P4

BUREAUX DE POSTE

Les citoyens appelés à respecter les mesures barrières

P24

Culture

LES ÉDITIONS "EL DJAZAÏR TAQRAA"

Un salon virtuel du livre avec la participation de 80 éditeurs

P21



Brèves

TRIBUNAL
DE SIDI M'HAMED

Le procès de l'ancien ministre Moussa Benhamadi reporté au 16 novembre

Le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a reporté, hier, au 16 novembre prochain le procès de l'ancien ministre de la Poste et des Télécommunications décédé, Moussa Benhamadi, qui est poursuivi pour "obtention d'indus avantages" et "financement occulte de la campagne électorale de l'ex-président de la République, Abdelaziz Bouteflika". Certains accusés étaient absents de l'audience, dont les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, et Abdelghani Zaalane, ancien directeur de campagne de l'ex-président, car ils sont impliqués dans l'affaire de Mahieddine Tahkout dont le procès en appel se poursuit actuellement au niveau de la chambre pénale de la Cour d'Alger. Ces anciens responsables sont poursuivis dans cette affaire pour "octroi d'avantages injustifiés à Benhamadi pour la réalisation de l'usine de médicaments GB Pharma dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah dans la capitale".

R.N

TRIBUNAL D'ANNABA

3 mois de prison ferme requis contre le directeur du quotidien El Watan

Le procureur du tribunal d'Annaba a requis, hier, une peine de 03 mois de prison ferme à l'encontre du directeur de la publication d'El-Watan, Tayeb Belgiche, dans l'affaire qui oppose les enfants de feu le Général de corps d'Armée, Gaïd Salah, au journal. Il est à rappeler que les fils de l'ancien chef d'état-major de l'ANP avaient porté plainte pour diffamation et atteinte à l'honneur et à la mémoire du défunt, après la publication, le 31 août passé, d'un article intitulé "les enfants de Gaïd Salah détenteurs de nombreux biens : les détails d'une fortune à l'ombre du général".

L'avocat des Gaïd, Me Djeddi, a voulu en faire le procès de l'ANP contre El Watan, alors que l'avocat de la défense mettait l'accent sur le fait que l'article vise les fils et non le père et moins encore l'institution militaire.

Me Djeddi a tenté de démontrer que les biens ne sont pas illégaux, mais il a fini par avouer que l'ensemble des biens cités par El Watan appartiennent bel et bien aux enfants de l'ex-chef d'état-major.

A noter que lors de son audience, le directeur de publication d'El Watan a refusé de révéler le nom du journaliste qui a commis l'article, objet de la plainte.

R.N

AFFAIRE KHALIFA BANK

Des accusés reviennent sur leurs déclarations

Le procès de l'affaire Khalifa Bank s'est poursuivi hier au tribunal criminel près la Cour de Blida avec l'audition du restant des accusés.



Ouvert dimanche suite à la réponse favorable de la Cour suprême au pourvoi en cassation du dernier verdict prononcé en 2015, le procès a vu l'audition de l'accusé principal, Abdelmoumène Khalifa, ex-P-DG du groupe Khalifa, et de trois autres accusés sur un total de 11 devant être entendus aujourd'hui. La présidente du tribunal avait interrogé au premier jour du procès l'accusé Khalifa sur les détails de création et de gestion de la banque El Khalifa, notamment le mouvement et le transfert des fonds.

L'accusé a nié "l'existence de trous financiers dans la banque avant qu'il ne quitte le pays en 2003". "On ne peut pas dire que les agences relevant de Khalifa Bank ont enregistré de grands trous financiers, si l'agence principale de Cheraga (Alger) n'avait enregistré aucun trou financier, à l'exception d'un montant de 10.000 DA", a déclaré Abdelmoumène Khalifa devant la présidente du tribunal. Il a affirmé que "toutes les agences bancaires relevant de sa banque étaient encore solvables", avant qu'il ne quitte le pays en mars 2003, après que soit mis fin à sa fonction à la tête de Khalifa Bank. "Les fonds de ces banques ont été pillés, dès que j'ai quitté le pays, avec la complicité de l'ancien système", a-t-il ajouté, précisant qu'il n'est, en aucun cas, responsable. Il a, également, réfuté toutes les déclarations de l'administrateur d'El Khalifa Bank, Mohamed Djellab, désigné par la commission bancaire de la Banque centrale pour gérer la banque après son licenciement.

Selon Abdelmoumène Khalifa, les déclarations qui signalaient l'existence d'importants trous financiers, "étaient dictées par l'ancien système". Il a, par la même, rejeté toutes les déclarations des témoins et accusés dans cette affaire l'impliquant, soutenant que ces derniers étaient, "sous pression de l'ancien système". Selon lui, "ces déclarations étaient contradictoires durant l'instruction". A la question pourquoi il autorisait les retraits de fonds avec de simples "bouts de papier" transférés par ses agents au responsable de la caisse, il a déclaré que "ceci est totalement faux", insistant que l'expert financier désigné par le tribunal "n'a enregistré aucun trou financier

important". Quant à la question de savoir pourquoi de nombreux chefs d'entreprises publiques déposaient leurs fonds à Khalifa Bank, au lieu des banques publiques, et s'ils recevaient des avantages personnels en contrepartie, Abdelmoumène Khalifa a réfuté ces "allégations". Selon lui, ce qui encourageait le dépôt des fonds à Khalifa Bank, c'était "les taux d'intérêts élevés" et les "facilitations de retrait qui ne dépassaient pas les délais de 48 heures". A une question du procureur général sur les raisons l'ayant poussé à quitter le pays, s'il n'avait rien à se reprocher, l'accusé principal du procès a répondu que la raison de son non-retour au pays, après son départ en mars 2003, s'explique par son "arrestation par les autorités britanniques, et le fait d'avoir fait l'objet d'une enquête lancée par les autorités britanniques et françaises qui l'ont accusé de transfert et de blanchiment d'argent".

Des accusés reviennent sur leurs déclarations incriminant Abdelmoumène Khalifa

Plusieurs accusés auditionnés par le juge de siège sont revenus sur leurs déclarations faites auparavant, lesquelles condamnent le principal accusé dans l'affaire Khalifa, l'ancien président-directeur général du Groupe Khalifa, Abdelmoumène Khelifa, au sujet du retrait de fonds sans titres réguliers. L'ancien directeur général adjoint chargé de la sécurité au sein du Groupe Khalifa, Abdelhafid Chachoua, a déclaré n'avoir jamais procédé au retrait et au transfert de fonds sans titres réguliers ni à leur remise à Khelifa, ajoutant qu'il avait subi des pressions de la part de "parties", sans les citer, qui voulaient faire tomber le premier responsable de ce groupe". L'accusé a ajouté que la nature de ses missions n'avait aucun lien avec la gestion et les fonds, mais plutôt la supervision et l'orientation des agents chargés du transfert et de la surveillance des fonds entre agences. Il a nié avoir reçu des ordres de la part du principal accusé dans l'affaire de transfert et de remise de fonds sans aucun titre régulier ou docu-

ments légaux à des destinations inconnues, des allégations, a-t-il dit, infondées. Même son de cloche de la part de son frère Badr-Eddine Chachoua, accusé également dans la même affaire. En réponse à une question sur sa participation avec les autres accusés dans la campagne visant à convaincre des directeurs et des responsables d'entreprises publiques pour déposer des fonds dans Khalifa Bank en contrepartie d'avantages personnels, l'accusé Badr-Eddine Chachoua a réfuté ces allégations, en soutenant qu'il était chargé d'élargir les investissements du Groupe au regard de sa spécialité d'architecte. De son côté, l'ancien directeur de l'Agence de Blida, Belaid Keched a également nié les accusations de remise de fonds sans titres réguliers sur la base d'ordres verbaux de la part de l'ancien P-dg du Groupe ou l'octroi d'un quelconque privilège notamment à des responsables d'entreprises publiques qui ont déposé des fonds dans Khalifa Bank, contrairement aux dires de plusieurs accusés et témoins dans cette affaire.

A noter que le procès de l'affaire Khalifa Bank a démarré, dimanche, au tribunal criminel près la Cour de Blida, en présence de l'accusé principal Abdelmoumène Khelifa, et de onze (11) autres accusés, suite à la réponse favorable de la Cour suprême au pourvoi en cassation du dernier verdict prononcé en 2015. Le Tribunal criminel près la Cour de Blida avait condamné Abdelmoumène Khelifa, en 2015, à 18 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA et de la confiscation de l'ensemble de ses biens, pour "constitution d'une association de malfaiteurs", "vol en réunion et escroquerie" et "banqueroute frauduleuse, abus de confiance et falsification de documents bancaires". Abdelmoumène Khelifa a été remis à l'Algérie par les autorités britanniques en décembre 2013 "conformément aux procédures légales et aux dispositions de la convention judiciaire" entre l'Algérie et le Royaume-Uni, entrée en vigueur en 2007, et suite à l'épuisement de tous les recours introduits auprès de la justice du Royaume-Uni et de la justice européenne.

Synthèse : Ab N.

CONFINEMENT PARTIEL

La wilaya d'Alger durcit les mesures préventives

La wilaya d'Alger a décidé de nouvelles mesures pour s'adapter au durcissement du confinement décidé par le gouvernement, afin de faire face à la hausse des contaminations au Coronavirus.



Ainsi, outre le couvre-feu qui sera appliqué pour toute la wilaya d'Alger de 20h00 jusqu'à 5h00 pour une durée de 15 jours dès ce mardi, la wilaya a décidé de suspendre le transport urbain collectif des personnes durant les week-ends, rappelant dans un communiqué hier que le transport de groupe de personnes et vers Alger reste suspendu à tout déplacement et tout manquement sera sanctionné selon ce qui est prévu par la loi. La wilaya d'Alger a décidé aussi de fermer les marchés des anciens véhicules

pour une durée de 15 jours et cela dès ce 09 novembre. S'agissant des marchés hebdomadaires, un protocole de surveillance rigoureux sera mis en place et des sanctions seront appliquées contre les contrevenants. Prolongement des mesures de suspension de tous les regroupements des personnes, les regroupements familiaux, les fêtes de mariages, les regroupements au sein des cimetières et des sanctions seront prises à l'encontre des propriétaires des lieux de regroupement. Par ailleurs, toujours dans le même objectif, la

wilaya d'Alger annonce pour les personnes et les autorités publiques et privées la suspension des autorisations exceptionnelles des déplacements qu'ils ont obtenue et qui seront changées avec un nouveau prototype d'autorisation. La wilaya d'Alger annonce aussi le renforcement des contrôles sur le respect des mesures sanitaires et préventives notamment au niveau des mosquées ainsi que sur les activités commerciales qui attirent un nombre important de personnes.

R.N

Brèves

PR RIAD MAHYAOUI
(MEMBRE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE)

La situation est plus grave que la première vague

Le professeur Riad Mahyaoui, membre du Comité scientifique chargé de suivi de la pandémie de coronavirus (covid-19), a tiré, aujourd'hui, la sonnette d'alarme par rapport à la recrudescence des cas de contamination du Coronavirus en Algérie, considérant qu'elle est plus grave que la première vague du virus. Intervenant à la radio chaîne 3, l'intervenant a révélé que 80% de malades testés positifs rentrent chez eux à cause de la saturation des établissements sanitaires, tandis que seulement 20% de cas graves se battent en réanimation contre le virus mortel. «64 cas graves sont en réanimation, cela pourrait engendrer d'énormes problèmes si on n'arrive pas à contrecarrer la situation », a-t-il déclaré. Le professeur Mahyaoui a appelé à une mobilisation générale ainsi qu'une prise de conscience individuelle comme collective car, selon lui, ce sont principalement les fêtes de mariages, les regroupements familiaux ainsi les rassemblements qui sont à l'origine de la hausse des cas. «Il faut éviter, de façon draconienne, les rassemblements, les mariages, cortèges. Cela peut être considéré comme participation à un crime », dira-t-il. Concernant la situation du personnel médical, le professeur a évoqué une reprise difficile notamment après une baisse de cas : « Le personnel soignant demeure le plus touché, avec une facture de 7 881 cas et 113 décès. Au vu du bilan du Coronavirus qui s'alourdit de jour en jour, le ministère de la Santé a sollicité l'aide du personnel médical à la retraite afin de renforcer les rangs des équipes médicales au front », affirme-t-il.

R.N

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

642 nouveaux cas et 14 décès

Les contaminations au Coronavirus en Algérie restent très importantes depuis plusieurs jours. Hier, le ministère de la Santé a enregistré 14 décès et 642 nouveaux cas en seulement 24 heures. De ce fait, le nombre total de cas confirmés dans le pays a atteint 62 693 alors que celui des décès a grimpé à 2 062 morts depuis le début de la pandémie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus en Algérie, le Dr Djamel Fourar. S'exprimant lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie, Dr Fourar a précisé que le nombre de personnes guéries a atteint 42 325 patients, dont 288 au cours des dernières 24 heures.

R.N

PR KAMEL SENHADJI (PRÉSIDENT DE L'AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE)

«Il ne s'agit pas d'une deuxième vague»

Le Président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, Pr. Kamel Senhadji, a affirmé hier à Alger que scientifiquement parlant, il ne s'agit pas d'une deuxième vague de Covid-19 en Algérie, insistant sur l'impératif "respect individuel et scrupuleux" des gestes barrières pour enrayer l'expansion du virus. Invité à la radio nationale, M. Senhadji a indiqué que la récente hausse des cas de contaminés par la covid-19 en Algérie "ne signifie, en aucun cas, l'enregistrement d'une deuxième vague". Scientifiquement parlant, dans le cas d'une deuxième vague, le virus doit changer, faire des mutations génétiques,

évoluer et changer ses caractéristiques, ce qui n'est pas le cas en ce moment en Algérie", a-t-il déclaré. Imputant la tendance haussière du nombre de contaminés enregistrée ces dernières semaines au "relâchement" dans l'application des mesures préventives, le professeur a exhorté tout un chacun au strict respect des gestes barrières, une condition sine qua non pour concrétiser le plan d'urgence, qu'il a qualifié d'adéquat, mis en place par les hautes autorités pour faire face à la pandémie. Par ailleurs, l'intervenant a "écarté" l'éventualité d'une nouvelle contraction de la Covid-19 par les personnes rétablies, toutefois

cela n'a pas encore été confirmé par les études et recherches scientifiques, précisant qu'une nouvelle contraction du coronavirus est tributaire d'une profonde mutation génétique du virus. Pour ce qui est des tests de dépistage de la Covid-19, Pr Senhadji a salué la prise de conscience des citoyens qui se font tester "volontairement", indiquant que chaque type de test a ses avantages et ses inconvénients. Le mieux serait de se soumettre à différents tests pour assurer "un diagnostic précis", a-t-il dit. Concernant une éventuelle propagation d'autres pandémies, l'intervenant a fait savoir que l'Algérie, à l'instar des autres pays du monde, vit

"l'ère des épidémies", imputant cela à "des déséquilibres environnementaux". Il a appelé, dans ce sens, à "adopter une politique anticipative pour le suivi de ces pandémies, à travers des études scientifiques" et non une politique réactive, comme c'est le cas actuellement en Algérie et à travers le monde. Par ailleurs, Pr Senhadji a souligné la nécessité de réaliser un "hôpital spécialisé dans la mise en quarantaine", qui permettra de prendre en charge les premiers cas atteints des différentes épidémies pour endiguer leur propagation et effectuer des recherches scientifiques.

R.N

PR MOHAMED BELHOCINE (PRÉSIDENT DE LA CELLULE CHARGÉE DE L'ÉTUDE ÉPIDÉMIOLOGIQUE)

« La propagation de la Covid-19 est plus importante que ce qui est publié »

Pour le professeur Mohamed Belhocine, président de la cellule chargée de l'étude épidémiologique en Algérie, la propagation de la Covid-19 est plus importante que ce qui est publié quotidiennement par le ministère de la Santé. « Il est probable qu'il existe de nombreux cas positifs non pris en charge par les hôpitaux et qui échappent aux statistiques. Cela veut dire que la situation épidémiologique est beaucoup plus grave ». Cette deuxième vague, s'explique, a-t-il ajouté, par le changement de climat. La baisse des températures « favorise la propagation du virus », a-t-il indiqué. Mais, il y a d'autres raisons, parmi lesquelles se trouve, en toute logique, la reprise des activités commerciales, sportives et éducatives. Ces environnements conjugués au relâchement vis-à-vis des mesures de prévention, encourageant la contagion du coronavirus. A ce propos, le professeur Mohamed Belhocine n'hésite pas à qualifier ce relâchement d'« abandon ». « Il y a beaucoup de personnes malades qui se rendent sur leur lieu de travail ou ne prennent pas de précautions chez

eux pour ne pas contaminer leurs proches », a-t-il rappelé.

LES MESURES DE RESTRICTION JUSTIFIÉES

Pr. Belhocine poursuit que les mesures prises par les autorités sont « justifiées » face à cette hausse des cas, préconisant un renforcement du confinement et de la prise en charge des patients diagnostiqués positifs. Interrogé sur les résultats des études épidémiologiques devant être réalisées par la cellule présidée par le Pr. Belhocine. Ce dernier a rétorqué que « ses services font face à des difficultés pour réaliser ces études, faute de coordination entre les hôpitaux et la non-participation des citoyens. Ces études manquent ainsi de précisions et sont parfois inutiles », a-t-il affirmé. Selon lui, certaines familles refusent de se soumettre aux règles d'investigations épidémiologiques ou de fournir des informations sur les cas de personnes atteintes de Covid-19, parfois de faux numéros de téléphone sont communiqués. « Notre cellule a été créée pour évaluer et renfor-

cer les études qui doivent être réalisées par les services d'épidémiologie et de médecine préventive. Ces services sont présents à travers tout le territoire national, dans chaque Direction de la Santé », précise-t-il. « Le rôle de notre cellule est d'évaluer ces études, devant être menées sous l'égide du département de prévention du ministère de la Santé », a-t-il rajouté. « Ce que nous avons observé, durant nos visites dans plusieurs wilayas, est que des études sont menées de manière acceptable dans des régions tandis qu'ailleurs, nous avons constaté des défaillances », a rajouté Pr. Belhocine. Il a expliqué que le rôle de ces investigations est « d'identifier les personnes ayant été en contact, durant les dernières 48 ou 72 heures, avec des cas confirmés ». Mais « les investigations épidémiologiques ne suffisent pas quand la propagation du virus est forte. On ne peut pas faire une investigation en une journée ou deux lorsque nous enregistrons plus de 600 cas par jour. Il y a une forte pression sur les staffs chargés de la prévention », a-t-il alerté.

Ha.S.

INITIATIVE 5+5 DÉFENSE

"Enjeux régionaux et défis communs des pays membres"

Le général-major Abdelhamid Ghriess, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, a représenté hier par visioconférence le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), aux travaux de la 12e réunion des chefs d'Etats-majors des Armées des pays membres de l'Initiative 5+5 Défense, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"D ans le cadre des activités de l'Initiative 5+5 Défense, inscrites pour l'année 2020, et en qualité de représentant de Monsieur le général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le général-major Abdelhamid Ghriess, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, a pris part, lundi 09 novembre 2020, par visioconférence, aux travaux de la 12e réunion des chefs d'Etats-majors des Armées des pays membres de l'Initiative 5+5 Défense", note la même source. Cette séance a été présidée par le Commandant des Forces Armées maltaises depuis La Valette, dont le pays assure la présidence tournante de l'Initiative pour l'année en cours. Lors de cette réunion, le secrétaire général du MDN a souligné, dans son allocution, "le contexte international et régional particulier qui caractérise la tenue de cette rencontre", en mettant l'accent sur "l'engagement de l'Algérie au principe de la coopération dans le cadre de l'espace 5+5 Défense". "Notre rencontre intervient dans un contexte multinational et régional marqué par des vulnérabilités et des menaces aggravées par une situation sanitaire complexe au regard des perturbations engendrées par le coronavirus dans la réalisation des objectifs assignés. Néanmoins, cette situation a été la démonstration du degré de maturité de l'Initiative 5+5 Défense et la détermination des pays membres à agir ensemble pour la pérennité et la consolidation de notre forum", a relevé le général-major Abdelhamid Ghriess.

"L'Algérie tient à marquer son attachement aux principes fondateurs de l'initiative et son caractère non contraignant, et son engagement aux côtés des pays membres dans la poursuite d'une coopération active et constructive visant la lutte contre les menaces transfrontalières que sont le terrorisme et ses connexions avec le crime organisé, les migrations illégales, les trafics



d'armes, de drogue, la traite des êtres humains et la cybercriminalité", a-t-il affirmé. Etaient inscrits à l'ordre du jour de cette réunion, "les enjeux régionaux et les défis communs des pays membres de l'Initiative, en l'occurrence l'Algérie, la France, l'Italie, la Libye, Malte, la Mauritanie, le Maroc, le Portugal, l'Espagne et la Tunisie. De même,

il était question d'évaluer le taux d'exécution du Plan d'action de l'Initiative pour l'année en cours et d'étudier l'impact de la pandémie Covid-19 dans la zone du Bassin Ouest-Méditerranéen, ainsi que les moyens et les voies potentiels qui permettraient de renforcer la coopération entre les pays membres dans ce cadre", ajoute le commu-

niqué. Les travaux de cette réunion ont été sanctionnés par l'approbation de la déclaration conjointe définissant les axes de coopération militaire multilatérale pour la coordination des actions visant à promouvoir la sécurité et la stabilité en méditerranée occidentale, conclut le communiqué.

APS

REVUE EL DJEÏCH

"L'Algérie sera plus solide et ouverte" avec la nouvelle Constitution

Avec la nouvelle Constitution adoptée le 1er novembre, "l'Algérie sera plus solide et ouverte", a affirmé la revue El Djeïch dans son dernier numéro, soulignant que cette Constitution "consacre l'alternance démocratique au pouvoir et assure un changement radical du mode de gouvernance". "Avec la Constitution de novembre, l'Algérie sera plus solide et ouverte, tant elle consacre l'alternance démocratique au pouvoir et assure un changement radical du mode de gouvernance et de ses mécanismes", est-il écrit dans son éditorial. Selon la revue, ce changement "provoquera une véritable rupture avec les pratiques du passé qui ont sapé l'autorité de l'Etat et a été à l'origine de la perte de confiance du citoyen envers ses institutions constitution-

nelles". "Elle permettra, comme l'a affirmé le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, de +poser les fondements d'un système démocratique garantissant la protection des droits et des libertés, réalisant l'équilibre entre les différents pouvoirs et assurant la moralisation de la vie quotidienne+", a-t-elle ajouté. La revue de l'Armée a salué, dans ce contexte, la "loyauté" du peuple algérien qui a "fait prévaloir la voix de la raison et l'intérêt de la patrie sur tout autre intérêt, contribuant ainsi au succès du référendum sur le projet d'amendement de la Constitution et ouvrant la voie à la concrétisation du projet de la nouvelle Algérie et à la réalisation de ses aspirations dans une Algérie

puissante, sûre et prospère". Elle a estimé que le référendum sur la nouvelle Constitution "préfigure l'avènement de la nouvelle Algérie dont les premiers jalons ont été posés par le peuple algérien", relevant que le choix de la date du 1er novembre pour l'organisation de ce référendum "a une puissante dimension symbolique". Ce choix, a-t-elle poursuivi, est "synonyme de fidélité au sacrifice des valeureux Chouhada qui ont offert leur vie pour que nous puissions vivre et pour que vive l'Algérie libre et indépendante". "Tant que l'objectif poursuivi est l'édification d'un Etat émanant de la volonté du peuple et à son service, la nouvelle Algérie verra inéluctablement le jour à travers une série de réformes profondes inscrites dans la Constitution de novembre

2020", a-t-elle soutenu. L'édification de cet Etat "permettra de se consacrer véritablement au développement national, d'impliquer effectivement les jeunes et la société civile dans ce processus en leur donnant l'opportunité de contribuer à l'avènement du changement global et, par là même, à la promotion de la société à tous les niveaux", a expliqué la revue. "Atteindre ce que nous escomptons tous de stabilité permanente pour notre pays et de bien-être pour notre société, n'est pas si loin pour nous en tant qu'Algériens. Si les intentions sont sincères, si les volontés sont réelles et si les déterminations sont conjuguées, aucun obstacle ne pourra freiner la marche de la nouvelle Algérie. Nous avons tant de leçons à puiser de notre glorieuse histoire, et il est

impératif de nous en inspirer aujourd'hui et demain, pour que notre pays retrouve sa juste voie en nous entraînant et en conjuguant nos efforts afin qu'il puisse de nouveau avancer avec assurance vers l'édification d'une Algérie puissante, sûre et développée", a-t-elle écrit, citant le chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée, Saïd Chanegriha. A cet égard, la revue assure qu' "après avoir joué pleinement son rôle en assurant l'accomplissement global du processus référendaire, notre vaillante armée continue de s'acquitter de ses nobles missions, sans jamais dévier, par fidélité aux glorieux Chouhada de la révolution libératrice, aux valeureux moudjahidine et aux meilleurs parmi les enfants de la patrie".

APS

FINANCE ISLAMIQUE

Délivrance de certificats de conformité à sept banques

L'Autorité nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique a délivré le certificat de conformité aux préceptes de la Charia pour la commercialisation des produits de la finance islamique à sept établissements bancaires et organismes financiers jusqu'à novembre 2020, a indiqué hier un communiqué du Haut conseil islamique (HCI).



Après parachèvement de la procédure légale et des conditions de validité des dossiers de demande du certificat de conformité pour la commercialisation des produits de la finance islamique, l'autorité a délivré jusqu'à novembre 2020, sept certificats de conformité aux établissements bancaires et organismes financiers", lit-on dans le communiqué. Les établissements financiers concernés sont la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP), le Crédit populaire d'Al-

gérie (CPA), la Banque de l'Agriculture et du développement rural (BADR), Bank ABC Algérie et AOM INVEST, ajoute la même source. "L'Autorité poursuit l'étude des dossiers désirant obtenir un certificat de conformité pour la commercialisation des produits de la finance islamique", précise le conseil. Depuis sa création le 1er avril dernier, l'Autorité nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique a reçu et étudié les dossiers suivant le Règlement N 20-02 du 15 mars 2020 publié par la Banque centrale. Ce règlement définit les opérations bancaires relatives à la finance

islamique et les règles de leur exercice par les banques et les établissements financiers, a indiqué le conseil. Conformément à l'article 14 du règlement suscit qui stipule que "préalablement à toute demande d'autorisation auprès de la Banque d'Algérie (BA) pour la commercialisation des produits de la finance islamique, la banque ou l'établissement financier doit obtenir le certificat de conformité aux préceptes de la Charia délivré par l'Autorité charaïque nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique.

R.N

PÉTROLE

Les confinements en Europe, un risque pour les prévisions de demande

Les nouvelles mesures de confinement prises en Europe afin d'enquêter la propagation du coronavirus font peser un risque baissier sur les perspectives de demande mondiale de pétrole, a déclaré un responsable de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Keisuke Sadamori, directeur de l'AIE pour les marchés de l'énergie et la sécurité, a déclaré à Reuters que l'impact serait cependant probablement moins sévère que celui des mesures de confinement prises plus tôt dans l'année. "Une grande partie du continent européen est sous confinement. Cela va certainement contribuer à avoir des effets négatifs", a-t-il déclaré dans une interview, sans toutefois aller jusqu'à dire que l'AIE allait officiellement revoir ses prévisions à la baisse. "Nous nous attendons à ce que cette fois-ci, l'impact soit moins important que lors du dernier confinement (...). Cette fois-ci, les écoles restent ouvertes et certains magasins sont encore ouverts", a-t-il dit. Les cours du pétrole se sont redressés après avoir chuté à des plus bas depuis plus de 20 ans en avril, le baril de Brent évoluant actuellement autour de 40 dollars. Mais les craintes persistent sur la demande et l'issue finale de l'élection présidentielle aux États-Unis où Joe Biden a été déclaré vainqueur sans que Donald Trump ne reconnaisse pour l'instant sa défaite. "L'industrie du pétrole et du gaz, aux États-Unis en particulier, regarde le résultat de cette élection avec un intérêt énorme", a déclaré Keisuke Sadamori. "Si les démocrates prévoient une transformation radicale vers une énergie à faible teneur en carbone - si le Sénat reste aux mains des républicains, il y aura des obstacles à cette législation". Les dernières prévisions de l'AIE sur la demande de pétrole remontent au 14 octobre, soit avant que les principaux pays européens, dont l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni, n'imposent de nouvelles restrictions strictes sur les déplacements pour freiner la propagation du coronavirus. L'agence basée à Paris doit publier jeudi sa prochaine analyse du marché pétrolier.

R.E

DANS LE DRAMATIQUE SCÉNARIO D'UNE «EXPLOSION ÉCONOMIQUE TOTALE»

L'écroulement des banques serait un «épiphénomène»

Andrea Enria, président du conseil de surveillance prudentielle de la Banque centrale européenne (BCE), prévient que les banques européennes doivent se préparer au pire dans le sillage d'une deuxième vague de Covid-19. Pour Dominique Garabiol, ancien banquier et spécialiste de la finance, les banques sont solides, mais pas invincibles. «Les banques peuvent espérer le meilleur, mais doivent se préparer au pire.» L'Italien Andrea Enria, président du conseil de surveillance prudentielle de la Banque centrale européenne (BCE), qualifié de «shérif des banques», a lancé un avertissement dans une récente interview donnée au quotidien belge L'Écho. Dominique Garabiol, professeur associé à Paris VIII et ancien directeur de banque, explique au micro de Sputnik que ce n'est pas la première fois depuis le début de la crise qu'un responsable de la BCE lance une telle mise en garde : «Il faut comprendre que les banques sont

en symbiose avec le reste de l'économie. Si l'économie s'écroule, les banques suivent. C'est ce qui s'était passé en Italie et en Espagne lors de la crise de l'euro.» Selon Andrea Enria, «le risque de crédit est très élevé et il y aura une détérioration de la qualité des actifs des banques.» Question visibilité, cela coïncide, d'après l'économiste transalpin : «Mais nous ne pouvons pas prévoir quand cette détérioration se manifesterait dans leur bilan et quelle ampleur le problème aura.» Dominique Garabiol insiste sur le fait que «si la crise du Covid dure et que cela se traduit par une explosion des défaillances d'entreprises, il est clair que les banques souffriront.» À quel point ? Andrea Enria rappelle que dès le mois de juillet, alors que la situation sur le front du coronavirus était sans commune mesure avec ce que vit actuellement l'Europe, les scénarios économiques pointaient vers «une récession significative en 2020, suivie d'un net rebond qui ramènerait le PIB de la

zone euro à son niveau de 2019 vers la fin 2022.»

CRÉANCES TOXIQUES : BIENTÔT PIRE QU'EN 2008 ?

La forte détérioration des données sanitaires concernant le Covid-19 dans de nombreux pays du Vieux Continent pourrait fortement aggraver la situation économique, comme le rappelle Andrea Enria : «Toutefois, dans le cas d'une seconde vague, l'impact sur les capitaux et la détérioration de la qualité des actifs serait bien plus conséquent.» La BCE envisage, dans le pire des scénarios, que le montant des prêts non performants atteigne 1 400 milliards d'euros. À titre de comparaison, ces derniers avaient culminé à environ 1 000 milliards d'euros lors de la crise de 2008/2009. Dominique Garabiol, qui est également ancien adjoint de direction à la Banque de France, relativise ce sombre tableau... mais lance tout de même cet avertissement : «Les banques disposent d'un

matelas de capital conséquent. Des efforts historiques ont été faits à la suite de la crise de 2008-2009 pour améliorer leur solvabilité. Grosso modo, elles peuvent perdre un tiers de leurs fonds propres tout en étant encore conformes à la réglementation en vigueur. Mais aussi confortables soient-ils, ces matelas peuvent être absorbés si l'économie s'écroule.» Si le système bancaire européen explose, Dominique Garabiol promet une catastrophe : «Cela signifierait que les problèmes sont très sérieux et un tel événement ne serait qu'un épiphénomène dans le dramatique scénario d'une explosion économique totale.» Comment gérer un tel contexte ? «Nous les encourageons [les banques ndlr] à gérer leurs clients de manière proactive. Certains d'entre eux rencontreront des difficultés temporaires, mais devraient traverser la crise, tandis que d'autres ne sont pas en bonne santé et n'y survivront pas», avertit Andrea Enria dans les colonnes de L'Écho.

R.N



BOUMERDES (ÉLECTRICITÉ ET GAZ)

Près de 3,6 milliards de DA de factures impayées

Les créances de la Société nationale de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) détenues auprès de ses clients ont atteint fin septembre dernier 3,6 milliards de dinars dans la wilaya de Boumerdes, a fait savoir dimanche le directeur local de l'entreprise, Halim Kerbadeji. Le montant total des factures impayées par les clients de la Sonelgaz de la wilaya de Boumerdes ont atteint près de 3,6 milliards de DA, après s'être stabilisé autour de 1,812 milliards de DA à la fin 2019, a indiqué le responsable à l'APS.

"60 % du montant global des factures impayées concerne les abonnés ordinaires (environ 2 milliards de DA) et ceux du secteur privé (640 millions de DA)", a-t-il détaillé.

"Les 40 % restants, soit plus de 910 millions de

DA, représentent les factures impayées par les communes et divers organismes publics et administrations", a-t-on ajouté. M. Kerbadeji a expliqué cette augmentation des créances était notamment due à la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19. Depuis le début de la pandémie et suite à la mesure de confinement, des perturbations dans le recouvrement des créances ont été enregistrées, a-t-il ajouté. La responsable a annoncé la mobilisation de tous les moyens nécessaires pour le recouvrement progressifs de ces créances, devenues une charge pour l'entreprise et qui freinent le développement de ses investissements destinés à améliorer le service offert aux clients.

Afin de faciliter le paiement de leurs factures, la Sonelgaz a mis à la disposition de ses clients un

système d'accompagnement avec la création de bureaux-Conseil au niveau de ses agences commerciales, à travers toute la wilaya.

A cela s'ajoute la possibilité de règlement des factures au niveau des bureaux de poste ou via Internet à l'adresse électronique de l'entreprise, a-t-on indiqué de même source.

Parallèlement à ces mesures de facilitation, M. Kerbadeji, a indiqué que sa direction a mis au point un plan prévoyant des coupures de l'alimentation en gaz et électricité et des poursuites judiciaires contre les clients qui refuseraient de payer leur consommation énergétique.

Il est à noter que la consommation d'énergie électrique a connu une hausse de plus de 30 % ces dernières années à Boumerdes, en passant de 900 gigawatts en 2009 à 1200 gigawatts actuellement.

TISSEMSILT

Baisse sensible de la production de légumineuses

La wilaya de Tissemsilt a enregistré une production estimée à 4.292 quintaux de légumes secs au cours de la saison agricole 2019-2020, soit une diminution d'environ 20.000 qx par rapport à la campagne agricole précédente, a-t-on appris dimanche de la direction des services agricoles. En marge d'une réunion d'évaluation consacrée à la production de légumineuses, le chef du service régulation de la production végétale et animale, Maar Medjahed a souligné que cette baisse "significative" de la production des légumes secs est due à la défection de plus de 650 ha de terres réservées à cette culture en raison du manque de pluviométrie en février, mars et avril de l'année en cours. La production des légumineuses réalisée au cours de la saison 2019-2020 est répartie sur 851 qx de lentilles, 353 qx de pois chiches et plus de 3000 qx de haricots secs et de pois secs, avec des rendements à l'hectare entre 4 et 5 qx sur une superficie totale cultivée de 1.447 ha. Pour développer la filière des légumes secs durant la saison agricole 2020-2021, la DSA a élaboré, en coordination avec la chambre d'agriculture, l'association de wilaya des producteurs de semences et les agences bancaires, un programme de vulgarisation. Le programme comporte des visites de proximité au profit des agriculteurs pour mettre en évidence les mécanismes mis en place par l'Etat pour la modernisation de cette filière, notamment le soutien à l'acquisition de semences jusqu'à 6.000 DA le quintal pour les lentilles et 7.000 DA pour les pois chiches, selon la même source. Le même programme qui s'étalera sur toute la saison agricole, prévoit également des rencontres de formation et de vulgarisation avec les producteurs de légumes secs dans le but d'améliorer la qualité.

EL TARF (COVID-19)

1820 actions de sensibilisation depuis une semaine

Pas moins de 1.820 opérations de sensibilisation à la lutte et la prévention contre le Coronavirus (Covid-19) ont été effectuées par les services de la sûreté de wilaya d'El Tarf, depuis le début du mois de novembre en cours, a-t-on indiqué dimanche auprès de la cellule de communication de ce corps de sûreté. Les services de la police ont réalisé 1.819 opérations d'information et 431 autres à la mesure de distanciation physique. 154 infractions ont été signalées au niveau des transports collectif et privé et 431 autres concernaient des commerces, lesquels ont failli aux dispositions de prévention liées principalement au respect de la distanciation physique, l'affichage des mesures de protection, l'hygiène et la désinfection des lieux, a-t-on souligné. Les campagnes de sensibilisation et désinfection des différents endroits susceptibles de poser un risque de contagion se poursuivent quotidiennement pour inciter les citoyens à faire preuve de vigilance en cette période de pandémie et veiller à la propreté des lieux.

INCENDIES DE FORÊTS À TIPAZA

Des aides financières aux familles des victimes

Mme Labiba Ouinaz, wali de Tipaza, a procédé, dimanche, à l'octroi d'aides financières au profit des familles victimes des incendies de forêts à Gouraya (Tipaza) qui ont causé la mort de deux personnes et des dégâts pour la faune et la flore.

Lors d'une rencontre au siège de la daïra de Gouraya avec les victimes des incendies, Mme Labiba Ouinaz a déploré les incendies de forêts enregistrés la semaine dernière à Gouraya, ayant fait des victimes, affirmant que tous les services de l'Etat sont mobilisés pour prêter assistance et soutien nécessaires aux familles des victimes dont les maisons, bétails et cultures ont été ravagés par les feux". S'adressant aux familles des victimes, elle a souligné que le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad l'a chargée "d'octroyer des aides financières de la part du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit des familles des victimes", à savoir les défunts Mohamed Boumlid et Belkacem Khadri, décédés après avoir tenté de sauver leurs bétails. Elle a également indiqué que tous les sinistrés qui ont subi des pertes ayant touché leurs récoltes agricoles ou leurs bétails seront dédommagés. Elle a, également, précisé que les commissions installées pour évaluer les pertes dans le cadre de l'action de la cellule de crise, ont recensé 20 habitations précaires endommagées dont les propriétaires seront pris en charge dans



le cadre des programmes de logements sociaux. Lors de sa visite à la ville de Gouraya (Tipaza) pour s'enquérir de la situation et présenter ses condoléances aux familles des victimes, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad avait affirmé que "l'hypothèse de l'acte criminel n'était pas écartée" concernant les incendies déclarés vendredi dans les forêts de la région, soulignant que "la loi sera rigoureusement appliquée".

Dans une déclaration à la presse après s'être enquis de la situation sur place, en compagnie du Commandant de la Gendarmerie nationale, le Général Gouasmia Noureddine, et du Directeur général de la sûreté nationale, Khefifa Ounissi, le Premier ministre a fait part de "sa décision de faire en personne le constat" de la situation dans la wilaya, annonçant l'ouverture "d'une enquête minutieuse" pour déterminer les circonstances de ces incendies.

Les incendies déclarés vendredi dans plusieurs wilayas du pays ont fait deux morts à Gouraya (Tipaza), et 50 blessés au niveau national, outre des dégâts ayant touché les richesses forestières, animales et agricoles. A Gouraya, les incendies avaient atteint, sous l'effet des rafales de vent, cinq douars à savoir, Imelhaine, Izhghran et Oued Essebt, induisant l'impérative évacuation des citoyens par les autorités locales.

OUM EL BOUAGHI

200.000 doses de vaccin contre la PPR

L'inspection vétérinaire de la wilaya de Oum El Bouaghi a réservé 200.000 doses de vaccin contre la peste des petits ruminants (PPR), a-t-on appris dimanche auprès de l'inspection relevant de la direction des Services agricoles (DSA). L'opération de vaccination, qui a été lancée, ciblera les têtes ovines dont l'âge oscille entre 4 et 8 mois, a précisé à l'APS l'in-

spectrice vétérinaire, Ilhèm Ben El Amri. Selon la responsable, 92 vétérinaires ont été mobilisés pour mener à bien l'opération de vaccination contre la PPR à travers les 29 communes de la wilaya. L'opération de vaccination des petits ruminants se poursuivra jusqu'au 31 décembre prochain. Elle clôturera la campagne de vaccination lancée entre février et juin dernier, ayant

ciblé environ 650.000 têtes de petits ruminants à travers toute la wilaya. Dans ce contexte, Mme Ben El Amri a fait savoir que dans le cadre de la campagne de vaccination lancée par la DSA, de plus de 27.000 doses de vaccin contre la fièvre aphteuse touchant les bovins et plus de 3.000 doses de vaccin contre la rage ont été réservées.

SÉTIF (COVID-19)

La polyclinique de la cité "Bel air" affectée aux analyses et au dépistage

La polyclinique de la cité "Bel air", située au centre de Sétif, a été affectée aux analyses et au dépistage du nouveau coronavirus, a-t-on appris, dimanche, de responsables de la direction locale de la santé. A ce propos, Rima Boussouar, chargée de l'information au sein de cette direction, a affirmé à l'APS, que "cette mesure s'inscrit dans le cadre des mesures urgentes et complémentaires visant à faire face à ce virus dans la région et assurer une meilleure prise en charge des personnes contaminées", cela en plus de soulager la pression sur le centre hospitalo-universitaire (CHU) Mohamed

Abdenour Saâdna du chef-lieu de wilaya. Selon la même source, tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour mettre sur pied, "dans les prochaines heures", ce nouveau centre de dépistage et d'analyses, ainsi que le personnel médical et paramédical en nombre suffisant pour une meilleure prise en charge des malades, mais aussi pour dépister les cas suspects de Covid-19 dans "les plus brefs délais". Il s'agit du "second" centre à travers la wilaya, chargé de procéder aux analyses et au dépistage de la Covid-19, après la polyclinique d'El Hidhab implantée à l'Est de Sétif, a-t-on indiqué.

Les mesures urgentes mises en branle portent aussi sur la réouverture de l'Institut national de formation professionnelle de la cité Tebnet (Nord de Sétif) pour accueillir et prendre en charge les cas positifs contaminés par le virus, ne nécessitant pas d'hospitalisation médicale, a souligné la même responsable. Selon la même source, cette opération est considérée comme une "mesure urgente" pour soulager la pression sur le centre hospitalo-universitaire en cas d'augmentation du nombre de malades contaminés, afin d'assurer une meilleure prise en charge des personnes atteintes de Covid-19.

Dans ce même contexte, Mlle Boussouar a fait savoir que ce centre sera également consacré aux patients en cas de saturation dans les hôpitaux des différents daïras de la wilaya, comme l'hôpital Sarroub El Khathir d'El Eulma et Mohamed Boudiaf à Ain Oulmène (à l'Est et au Sud de Sétif). Une intensification des opérations de sensibilisation des citoyens quant à la nécessité de respecter strictement les mesures préventives à travers les établissements et les structures publiques et privées, les places publiques, les rues et les espaces commerciaux, en plus des réseaux sociaux, est également en cours.

SÉISME DE MILA

Relogement de 181 familles sinistrées

Pas moins de 181 familles touchées par les séismes survenus les 17 juillet et 7 août derniers à Mila ont été relogées dans la région de Ferdoua dans la commune de Sidi Marouane, tandis que 359 aides ont été octroyées aux personnes souhaitant bénéficier de parcelles de terrain pour y construire leurs habitations.



Cette opération représente une première tranche de la prise en charge des sinistrés et de la matérialisation de l'engagement des autorités envers eux", a indiqué le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Moudji Abdellah, en président en compagnie du secrétaire général du ministère de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed El Habib Zahana, la cérémonie de remise des clés et des aides au siège de la wilaya.

Le même responsable a précisé, en ce sens, que 181 familles ont bénéficié de logements sociaux publics locatifs, dont 62 sont alloués au profit des habitants de la vieille ville de Mila touchés par le séisme, alors que le reste est issu du quartier sinistré d'El Kherba. Aussi, des décisions relatives à l'octroi de 359 aides ont aussi été

distribuées aux personnes souhaitant bénéficier de parcelles de terrain pour la construction d'habitations et ce, après l'achèvement de l'étude des dossiers par la commission nationale en charge de cette opération, a-t-il dit. Selon Moudji Abdellah, la commission a étudié 816 dossiers de sinistrés dont les habitations sont classées rouge (niveau 5) et orange (niveau 4) sur plus de 1 660 dossiers reçus, révélant que l'étude du reste des dossiers est toujours en cours afin d'annoncer les conclusions dans les prochains jours.

La même source a également précisé que l'orientation des bénéficiaires vers des aides au logement est dictée par "les demandes des personnes concernées elles-mêmes", faisant savoir que 434 personnes ont choisi cette option. S'agissant de ceux souhaitant bénéficier d'un logement public locatif, le même responsable a fait

état de 119 dossiers analysés de "façon définitive" sur les 219 dossiers soumis à l'étude, évoquant la possibilité pour ceux dont les dossiers n'ont pas été acceptés de déposer un recours au niveau du ministère pour réétudier leur dossier.

Il a par ailleurs rassuré, les citoyens non concernés par la première tranche ou qui avaient déposé des recours que le dossier restera ouvert jusqu'à ce que tous les dossiers et appels soient examinés cas par cas". Pour sa part, le SG du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed El Habib Zahana, a déclaré que "l'Etat s'est engagé à tenir ses promesses au sujet de la prise en charge des personnes affectées par le séisme", précisant que "l'opération d'aujourd'hui sera suivie par d'autres engagements".

Et d'ajouter : "les efforts se poursuivront pour étudier les dossiers

relatifs aux aides à la rénovation des logements endommagés et ceux concernant les lotissements destinés aux sinistrés".

Visitant en compagnie du SG du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le site de Ferdoua vers lequel ont été transférées 181 familles sinistrées, M. Zahana a souligné l'importance de "fournir toutes les conditions nécessaires pour assurer une vie décente aux citoyens".

De leur côté, les bénéficiaires ont exprimé leur "immense joie" d'avoir été relogés, à l'instar de Mme Djamilia Lahchili qui a passé avec sa famille deux mois et demi sous la tente, après que son habitation située dans le quartier El Kherba ait été endommagée.

Une opération saluée également par Ammar Zagrou qui a loué les efforts de l'Etat pour les prendre en charge et les transférer dans des logements décentes.

BATNA

Remise "début 2021" des clés de 800 logements publics locatifs

Pas moins de 800 logements publics locatifs (LPL) se trouvant sur le site El Manchar près de la cité Kéchida de la ville de Batna seront remis à leurs attributaires "au début de l'année prochaine", a indiqué dimanche un communiqué de la cellule de communication de l'APC de Batna. Les clés de ces logements seront remises "au plus tard à la fin du mois de février prochain sur la base des affirmations des services de l'office de promotion et gestion immobilière", selon le communiqué qui a précisé que des "sorties régulières sont effectuées pour suivre l'avancée des travaux et veiller à leur conformité aux normes". Selon le document, la remise des logements aura lieu ainsi après l'achèvement des travaux de raccordement aux réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'électricité et de gaz outre les travaux d'aménagement extérieur et de revêtement des routes de la cité. La même source a ajouté que le président de l'APC a rencontré la semaine passée des représentants de l'association des attributaires de ces logements qui avaient demandé de hâter les travaux restant pour leur permettre d'occuper leurs logements. Ces logements font partie d'un programme de 1.421 unités LPL dont le tirage au sort de leur attribution a été effectué en août dernier mais la remise des clés n'a pas eu lieu à cause du retard dans l'achèvement des travaux d'aménagement extérieur et de raccordement aux divers réseaux.

ANNABA

Régularisation des biens immobiliers du complexe Sider El Hadjar

Le transfert des biens immobiliers du complexe sidérurgique Sider El Hadjar (Annaba) depuis le Groupe Sider, a été officialisé dimanche, par la signature des actes en présence du wali d'Annaba, Djamel Eddine Berimi. La cérémonie de signature a eu lieu au siège de la Direction générale du Groupe Sider à Chaïba dans la commune de Sidi Amar (Annaba) par le PDG du Groupe Sider, Lakhdar Ouichich, la présidente du conseil d'administration du complexe Sider El Hadjar, Mme Djamilia Labyadh et l'inspecteur régional des domaines publics et de la conservation foncière chargée des domaines publics de la wilaya d'Annaba, Halim Aber. L'initiative s'inscrit dans le cadre des efforts d'assainissement de la situation des biens immobiliers du complexe Sider El Hadjar restée suspendue à cause des opérations de reconstruction du complexe qui remonte à fin 2018, selon les explications données en marge de la cérémonie de signature. Cette régularisation permettra au complexe Sider El Hadjar de consolider son capital commercial, de promouvoir son poids économiques lors des transactions notamment bancaires et de booster les investissements projetés au complexe, est-il indiqué. Les biens immobiliers transférés portent sur près de 758 hectares représentant le terrain réservé aux structures diverses du complexe dont la valeur estimative dépasse les 100 milliards DA, selon le PDG du Groupe Sider à Annaba. Le complexe Sider El Hadjar, une filiale du Groupe Sider, emploie plus de 6.000 travailleurs et occupe une superficie totale de 903 hectares incluant le terrain des structures relevant du complexe et se trouvant en dehors de la périphérie de l'usine.

TÉBESSA

Nouvelles mesures préventives contre le coronavirus

Une série de nouvelles mesures de prévention contre le coronavirus, (Covid-19) a été adoptée dans la wilaya de Tébessa, pour faire face à la recrudescence des cas contaminés, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. La même source a fait savoir qu'à l'issue d'une réunion tenue samedi consacrée à la situation épidémiologique, présidée par le wali, Mohamed El-Baraka Dahadj, plusieurs décisions ont été prises pour contrer la propagation du Covid-19.

A cet effet, une décision d'interdiction de l'utilisation des tables et chaises dans les cafés et restaurants a été prise en parallèle à la suspension de toutes les activités sportives et culturelles, a indiqué la même source, re-

levant que les services sécuritaires sont chargés de veiller au respect de ces mesures. Aussi, l'obligation du port de masque notamment dans les espaces et les établissements publics a été notifiée tout comme l'interdiction des rassemblements familiaux, les cérémonies de mariages particulièrement, a-t-on encore ajouté.

Le chef de l'exécutif local a instruit les chefs de dairas et les présidents des APC à l'effet de réactiver le programme de désinfection des quartiers, des administrations et des espaces publics en coordination avec les associations locales pour préserver la santé publique.

En outre, le wali a chargé les responsables du secteur de la poste d'élaborer un plan

d'action spécial visant une meilleure organisation des citoyens qui affluent aux bureaux de poste, dans le respect du protocole sanitaire.

Sur un autre registre, M. Dahadj a exhorté les responsables du secteur de la santé à œuvrer à intensifier les enquêtes épidémiologiques, réactiver la mission des cellules de crise pour la prévention, le suivi et le contrôle de la situation sanitaire. Enfin, le wali a appelé les directeurs de l'exécutif, les chefs de dairas et les présidents des APC à mobiliser "tous les moyens humains et matériels nécessaires" pour la concrétisation de ce plan de travail, exhortant aussi les citoyens à adhérer à ce plan et à œuvrer à s'adapter à la conjoncture, a-t-on conclu.



COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS

Les représentants algériens fixés sur leurs adversaires



Les représentants algériens dans les compétitions africaines interclubs de football sont désormais fixés sur leurs adversaires, à l'issue du tirage au sort effectué hier par visioconférence. En Ligue des champions, le CR Belouizdad, champion d'Algérie 2019-2020, entamera la compétition dès le tour préliminaire en affrontant Al-Nasr (Libye). En cas de qualification, le Chabab sera opposé au vainqueur de la double confrontation entre l'Armée patriotique rwandaise et Gor Mahia (Kenya). De son côté, le MC Alger, deuxième représentant algé-

rien dans cette compétition, affrontera les Bénénois des Buffles du Borgou. En cas de qualification, le Mouloudia défiera le vainqueur de Mlandege FC (Zanzibar) - CS Sfaxien (Tunisie). La Confédération africaine de football (CAF) a exempté dix clubs du tour préliminaire, à savoir l'ES Tunis (Tunisie), le TP Mazembe (RD Congo), l'AS Vita Club (RD Congo), Al-Ahly (Egypte), le Zamalek (Egypte), le Raja Casablanca (Maroc), le WA Casablanca (Maroc), Horoya (Guinée), Sundowns (Afrique du Sud) et Primeiro de Agosto (Angola). En Coupe de la

Confédération, l'ES Sétif et la JS Kabylie ont été exemptées du tour préliminaire. Au premier tour, l'Entente affrontera le vainqueur de la double confrontation entre CI Kamsar (Guinée) et Renaissance FC (Tchad), alors que la JSK sera opposée au vainqueur de Yeelen Olympique (Mali) - US Gendarmerie nationale (Niger). Le tour préliminaire se jouera courant novembre (aller : 20, 21 et 22, retour : 27, 28 et 29). Le premier tour est prévu quant à lui en décembre (aller : 11, 12 et 13, retour : 18, 19 et 20).

R.S

Brèves

FOOTBALL

Asensio remplace Fati avec l'Espagne

L'attaquant du Real Madrid, Marco Asensio, va remplacer au sein de la sélection espagnole le jeune ailier du FC Barcelone Ansu Fati, convoqué mais qui s'est blessé samedi, a annoncé la "Roja" dimanche dans un communiqué. Asensio rejoindra lundi le groupe espagnol en vue des rencontres face aux Pays-Bas, mercredi en amical, puis en Suisse et contre l'Allemagne, les 14 et 17 novembre en Ligue des nations. Il s'agit du grand retour de Marco Asensio avec la "Roja" après plus d'un an d'absence : en septembre dernier, l'ailier du Real, 24 ans et 24 sélections, avait été appelé par Luis Enrique, mais il avait dû abandonner la sélection avant même d'avoir disputé le moindre match à cause d'un oedème repéré au genou gauche. Il avait auparavant été absent presque onze mois entre juillet 2019 et juin 2020 après s'être rompu le ligament croisé antérieur et le ménisque externe du genou gauche pendant un match amical contre Arsenal à Miami. Son dernier match avec la "Roja" remonte au 10 juin 2019, lors d'une victoire 3-0 contre la Suède où il avait joué 65 minutes, dans le cadre des qualifications pour l'Euro-2020. Asensio prend la place du jeune prodige Ansu Fati, 18 ans et 4 sélections, victime d'une fracture du ménisque interne du genou gauche samedi contre le Betis Séville (victoire du Barça 5-2) à la demie-heure de jeu. En fonction du mode de traitement choisi, cette blessure pourrait l'écartier des terrains de 3 à 5 mois, et pourrait signifier un sérieux coup d'arrêt pour Fati, auteur d'un début de carrière canon et déjà détenteur de plusieurs records de précocité au Barça, en Liga, en Ligue des champions et avec la "Roja".

FOOTBALL / TRANSFERT

Le Borussia Dortmund fixe le prix de Haaland

Les dirigeants du Borussia Dortmund ont fixé la somme de 80 millions d'euros pour leur attaquant norvégien Erling Haaland, sollicité par les grands d'Europe, rapporte dimanche le journal El Mundo Deportivo. Outre le montant du deal, la prochaine équipe de l'ancien joueur du Red Bull Salzbourg aurait à déboursé 20 millions d'euros supplémentaires de bonus pour son agent Mino Raiola. En d'autres termes, le natif de Leeds pourrait coûter environ 100 millions d'euros, alors que le BVB l'avait acheté en janvier dernier pour 20 millions d'euros. Sous contrat jusqu'en juin 2024 avec les "Borussen", Erling Haaland susciterait l'intérêt du Real Madrid, visiblement décidé à s'attacher ses services à l'occasion de l'été 2022. Depuis le début de la saison 2020-2021, il a marqué onze buts en onze matches toutes compétitions confondues, dont six réalisations en six rencontres de Bundesliga.

ALLEMAGNE

Leverkusen bat le Borussia M'Gladbach 4-3 et conforte sa 4^e place

Leverkusen a conforté dimanche sa quatrième place de Bundesliga en battant 4-3 le Borussia Mönchengladbach, rejeté hors des places européennes, au classement, le trio majeur du football allemand monopolise toujours le podium : le Bayern, qui a remporté samedi 3-2 à Dortmund le premier Klassiker du championnat cette saison, est seul en tête avec 18 points. Leipzig (16 pts) et Dortmund (15 pts) restent à portée de tir. Avec 15 points comme Dortmund, mais une moins bonne différence de buts, Leverkusen s'accroche donc à la dernière des places qualificatives pour la Ligue des champions. Avec un Moussa Diaby en grande forme (deux passes décisives), le Bayer s'est imposé grâce à un doublé de l'international argentin Lucas Alario (27e et 41e), et des buts de Leon Bailey (68e) et Julian Baumgartinger (82e). Mönchengladbach a répondu par un doublé de Lars Stindl (18e sur penalty et 29e) et un but tardif de Valentino Lazaro (90e+4). Cette défaite repousse les "Pou-lains" à la 7e place, avec 11 points.

FOOT/ITALIE (7E JOURNÉE)

L'Inter Milan se contente d'un nul à Bergame (1-1)

L'Inter Milan, comme la Juventus un peu plus tôt, a abandonné de précieux points face à un concurrent direct en se faisant rejoindre sur la fin par l'Atalanta à Bergame (1-1), dimanche lors de la 7e journée de Serie A.

Équilibré, le duel entre les deux grands déçus italiens de la semaine en Ligue des champions (défaite contre le Real Madrid pour l'Inter et face à Liverpool pour Bergame) a confirmé les difficultés des Milanais, dont le rythme reste bien loin des ambitions affichées (une seule victoire lors des huit derniers matches). Au but de Lautaro Martinez de la tête (58e) pour l'Inter Milan a répondu celui de la recrue Aleksai Miranchuk (79e) pour les Bergamasques. L'entrée en jeu en fin de match de Romelu Lukaku, de retour de blessure, n'a pas suffi aux hommes d'Antonio Conte pour reprendre le dessus : avec 12 points, les Milanais (6e) restent derrière leurs adversaires du jour au classement (5e, 13 pts) et derrière la Juve (4e, 13 pts), accrochée en début d'après-midi à Rome par la Lazio (1-1).

L'AC Milan, arrache l'égalisation dans le temps additionnel L'AC Milan a failli chuter à domicile mais Zlatan Ibrahimovic a rattrapé l'égalisation dans le temps additionnel face au Hellas Vérone (2-2), dimanche lors de la 7e journée de Serie A. Le Suédois, d'une tête salvatrice (90+3e), s'est racheté du penalty totalement manqué un peu plus tôt (65e), son deuxième raté de suite après celui en Ligue Europa contre le Sparta Prague. Les leaders ont souffert mais



conservent leur invincibilité en championnat depuis la reprise post-confinement en juin, et préservent un matelas de deux points sur leur dauphin Sassuolo, qui avait également concédé le nul (0-0) vendredi sur son terrain face à l'Udinese. Tout avait très mal commencé pour Milan, mené par Vérone 2-0 après moins de vingt minutes

après deux coups de pied arrêtés : sur un corner, Barak était le plus prompt pour reprendre un ballon renvoyé par la barre de Donnarumma (6e) puis, après un coup franc, le défenseur milanais Calabria trompait son propre gardien en déviant le tir de Zaccagni (19e). L'AC Milan a réduit le score sur un but contre son camp de Mag-

nani (27e) mais a ensuite longtemps poussé en vain : outre le penalty gâché par Ibrahimovic, le club lombard est tombé sur un excellent gardien véronais, décisif devant Leao (23e), Hernandez (30e, 64e) et Ibrahimovic (77e). Mais il ne pouvait rien sur l'ultime poussée des Milanais, qui ont affiché bien plus d'envie et de répondeur que jeudi face à Lille.

FOOT/CHAMPIONNAT DE FRANCE (10E JOURNÉE)

Lille chute pour la première fois de la saison

Lille a concédé sa première défaite de la saison, à Brest (3-2) dimanche, lors d'une après-midi marquée par le match nul enlevé entre Lens et Reims (4-4). Le derby Lyon - Saint-Etienne conclut la 10e journée du Championnat de France dans la soirée. Dernière équipe invaincue du Championnat, sur la lancée de son exploit à l'AC Milan en Ligue Europa jeudi (3-0), Lille a chuté là où on ne l'attendait pas. Chez des Bretons qui restaient sur trois défaites, Lille a subi le contre-coup des efforts fournis à San Siro, au cours d'une première période qui a vu Brest prendre le large (3-0, 42e). Le doublé de Burak Yilmaz (45e+3 s.p., 57e) a maintenu l'espoir d'un come-back, mais le buteur turc a trouvé le poteau sur sa plus belle occasion d'égaliser (90e). Le grand vainqueur du faux-pas lillois est le Paris SG : le leader, qui a empêché son 8e succès consécutif en Championnat contre Rennes (3-0) samedi, s'échappe en tête (24 pts). De Lille à Montpellier (6e, 17 pts), quatre équipes se tiennent en deux points. Angers (7e, 16 pts) n'est pas loin non plus, après son

large succès à Nîmes (5-1) où Stéphane Bahoken a marqué un doublé (23e, 56e), dix jours après sa condamnation pour violences conjugales et infraction routière. Un point derrière Angers, Metz (8e, 15 pts) a raté l'occasion de s'installer dans le peloton de tête, tenu en échec par la lanterne rouge Dijon (1-1). Dijon, secoué cette semaine par le limogeage de l'entraîneur Stéphane Jobard et du directeur sportif Peguy Luyindula, empoche son premier point de la saison à l'extérieur. Lens, privé de compétition depuis trois semaines en raison de plusieurs cas de coronaviruses dans son effectif, a failli réussir le retour de l'année. Mené 4-2 à l'entame du temps additionnel, le promu nordiste a égalisé grâce à un doublé express de Florian Sotoca (90e, 90e+1). L'attaquant a failli obtenir le penalty pour le 5-4, accordé par l'arbitre mais finalement fusillé après intervention de la VAR. Jusqu'à ce dénouement fou, Boulaye Dia avait pris toute la lumière, grâce à un doublé qui lui permet de prendre seul la tête des meilleurs buteurs du Championnat, devant Kylian Mbappé (8).

FOOTBALL / ITALIE

"Je grandis à Cagliari", juge Adam Ounas

L'international algérien Adam Ounas, arrivé à Cagliari durant l'intersaison, a estimé qu'il "grandissait" en Sardaigne, où il a "repris confiance", en témoigne sa prestation samedi lors de la victoire à domicile devant la Sampdoria (2-0) pour le compte de la 7e journée du Championnat d'Italie de football. "Évidemment, je me réjouis des trois points réussis face à la Sampdoria, mais je suis aussi content de la façon dont nous avons joué et de la force collective pour atteindre cet objectif", a déclaré Ounas au site officiel de Cagliari, jugeant que le club est sur le bon chemin. Utilisé comme ailier droit, l'international algérien se distingue aussi avec son soutien défensif à ses coéquipiers durant les matchs, ce qui lui fait augmenter son volume de jeu, mais aussi la confiance en ses capacités. "Je suis arrivé à Cagliari après une longue période sans jeu dans les jambes, je pense que j'ai grandi et repris confiance en mes capacités, ce qui augure d'une bonne saison pour moi", a expliqué Adam Ounas, qui retrouvera l'équipe nationale à l'occasion de la double confrontation face au Zimbabwe pour le compte des éliminatoires de la CAN-2021. Interrogé sur ses titularisations dans les matchs de Cagliari, l'international algérien répond : "C'est à l'entraîneur de décider qui joue, nous travaillons tous jour après jour pour être prêts et améliorer le contact entre nous. Sur le terrain, nous voyons que nous sommes heureux, peu importe qui commence ou prend le relais en cours de match", a-t-il conclu.

FOOT / QUALIFICATIONS CAN-2021

Les "Verts" retrouvent les choses sérieuses

La sélection algérienne de football va retrouver de nouveau l'ambiance des matchs officiels, à l'occasion du stage prévu à partir d'hier au Centre technique de Sidi-Moussa (Alger) précédant la double confrontation face au Zimbabwe, les 12 et 16 novembre pour le compte des 3e et 4e journées des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021.



Avant d'affronter les "Warriors", les coéquipiers de Baghdad Bounedjah restaient sur deux matchs amicaux disputés en octobre dernier, face au Nigeria en Autriche (1-0) et au Mexique (2-2) aux Pays-Bas. L'attente aura été longue pour les "Verts" qui vont ainsi reprendre la route pour la défense de leur titre continental décroché à la CAN-2019 en Egypte, après avoir entamé admirablement la campagne qualificative en novembre 2019 en s'imposant d'abord largement à Blida face à la Zambie (5-0), avant d'aller battre le Botswana à Gaborone (1-0). Mais la pandémie de coronavirus (Covid-19) est venue interrompre l'ensemble des compétitions à travers le monde, dont les épreuves relevant de la Confédération africaine (CAF), ce qui explique les 12 mois passés par l'équipe nationale loin de tout match officiel. L'objectif des "Verts" est désormais de sceller leur qualification pour la phase finale de la CAN-2021

avant terme. En vue de ces deux rencontres, le sélectionneur national Djamel Belmadi a fait appel à 24 joueurs, une liste jugée "assez cohérente" par les observateurs au vu des éléments à sa disposition. On notera ainsi le retour du défenseur central Djamel Belameri, auteur d'un début tonitruant sous le maillot de l'Olympique lyonnais (France), mais également du milieu offensif Adam Ounas qui est en train de retrouver ses sensations avec Cagliari (Italie). Le néo-attaquant de Nîmes Olympique (France) Karim Aribi signe en revanche sa première convocation dans le "Club Algérie". Côté défenses, le latéral droit de l'OGC Nice (France), Youcef Atal, testé positif au Covid-19, a déclaré forfait. Déjà absent pour blessure lors des deux matchs amicaux d'octobre dernier, Atal devra patienter pour retrouver la sélection. Il a été remplacé par le défenseur du Club Africain (Tunisie), Hocine Benayada, appelé en renfort par Belmadi. Le natif d'Oran (28 ans) avait déjà été convoqué

chez les "Verts", mais sans pouvoir jouer le moindre match. L'ailier gauche Youcef Belaïli, qui vient de trouver enfin un point de chute en s'engageant avec le Qatar SC, et l'attaquant Islam Slimani, en manque de temps de jeu avec Leicester City (Premier League anglaise), restent toujours à l'écart. Idem pour le milieu de terrain Hicham Boudaoui (OGC Nice/France), appelé à faire face à une rude concurrence dans son poste. Sur l'ensemble des 24 joueurs retenus pour les deux rendez-vous face au Zimbabwe, 18 avaient été sacrés champions d'Afrique en Egypte. A la veille de la 3e journée du groupe H, l'Algérie occupe la 1re place avec 6 points, devant respectivement le Zimbabwe (4 pts) et le Botswana (1 pt), alors que la Zambie ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale de la CAN-2021 au Cameroun, reportée à 2022 en raison de la pandémie de Covid-19. R.S

Belmadi satisfait de la pelouse du 5-Juillet avant Algérie-Zimbabwe

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, s'est montré satisfait de l'état de la pelouse du stade Olympique du 5-Juillet (Alger), à trois jours de la réception du Zimbabwe, jeudi (20h00) dans le cadre de la 3e journée (Gr. H) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021. "Nous constatons qu'ils ont bien travaillé (l'équipe d'entretien de la pelouse, ndr).

Le fait qu'il n'y a pas eu de matchs de championnat a permis aux ingénieurs de nous donner une pelouse impeccable, nous reconnaissons le fait qu'ils ont bien travaillé, c'est une bonne chose. Je ne pense pas que nous allons nous entraîner sur cette pelouse, je préfère effectuer l'ultime séance d'entraînement de la veille du match à Sidi-Moussa", a indiqué Belmadi dans une déclaration accordée au site de la Fédération algérienne (FAF). Arrivé

dimanche à Alger, le coach national, accompagné de trois membres de son staff technique (Aziz Bourras, Zahir Bensedira et Madjid Bouguerra) a effectué une visite à l'enceinte olympique, où il a eu à inspecter les différentes installations. La délégation de l'équipe nationale a visité également les vestiaires, notamment celui nouvellement réaménagé à l'étage, avant d'opter pour celui se trouvant près du terrain "afin d'optimiser le

temps à utiliser entre les deux mi-temps", précise la FAF. "L'absence du public ? C'est là où le bât blesse. On aurait aimé la présence de nos supporters qui sont une partie intégrante de notre projet. On sait l'amour qu'ils ont pour leur équipe. La situation est telle qu'on doit l'accepter, on aura une pensée pour eux. Je sais qu'ils seront devant leur écran de télévision pour nous soutenir", a-t-il conclu. R.S

FOOTBALL / LIGUE 1 (PRÉPARATION)

L'USMA et la JSMS se neutralisent en amical (1-1)

L'USM Alger et la JSM Skikda se sont neutralisées sur le score de 1 à 1 (mi-temps : 1-0), dimanche en match amical préparatoire disputé au stade de Zéralda (Alger), en vue du coup d'envoi du championnat de Ligue 1 de football, prévu le 28 novembre. Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par Mahious (16e) pour l'USMA et Merzougui qui a égalisé pour la JSMS à la 62e minute de jeu sur penalty. C'est la deuxième rencontre

amicale pour la formation des "Rouge et Noir" après celle disputée devant la JS Saoura (0-0), alors que deux autres matchs ont été annulés face au Paradou AC et à l'US Biskra, en raison de la détection de cas positifs au coronavirus (Covid-19) au sein de l'effectif "usmiste". Même chose pour la JSM Skikda qui vient de jouer son deuxième match-test après celui disputé face au RC Relizane et perdu sur le score de 2 à 1. Lors de la 1re journée du Champion-

nat d'Algérie de Ligue 1, la JSM Skikda se rendra à Biskra pour défier l'USB, alors que l'USMA recevra l'ES Sétif au stade Omar-Hamadi. Les "Rouge et Noir" devraient disputer au moins cinq matchs amicaux avant d'entamer la nouvelle saison, avec au menu la Super-coupe d'Algérie, programmée le 21 novembre face au CR Belouizdad au stade du 5-Juillet de la capitale. R.S

Brèves

Trois défections chez le Zimbabwe avant d'affronter l'Algérie

La sélection zimbabwéenne de football sera amoindrie par l'absence de trois éléments en vue de la double confrontation face à l'Algérie, les 12 et 16 novembre dans le cadre des 3e et 4e journées (Gr. H) des qualifications de la CAN-2021, rapporte lundi la presse locale. Il s'agit du gardien de but Mkuuruva Tendanda (Michigan Stars, Etats-Unis), du défenseur Jirira Tendai (Detroit City, Etats-Unis) et du milieu de terrain Ncube Butholezwe (AmaZulu, Afrique du Sud). Selon la même source, les deux premiers nommés n'ont pas pu se déplacer en raison des restrictions de voyage imposées par la pandémie de coronavirus (Covid-19), alors que Ncube Butholezwe a déclaré forfait pour blessure. En présence désormais de 21 éléments sur les 24 convoqués initialement par le sélectionneur croate Zdravko Logarusic, les "Warriors" vont rejoindre lundi leur camp de base à Harare, notamment ceux évoluant en Europe. R.S

TESTÉ POSITIF AU COVID-19

Atal laisse sa place à Hocine Benayada

Le défenseur du Club Africain de Tunis, Hocine Benayada, a été appelé en renfort par le sélectionneur Djamel Belmadi, en vue de la double confrontation face au Zimbabwe, les 12 et 16 novembre dans le cadre des qualifications de la CAN-2021, en remplacement de Youcef Atal, testé positif au coronavirus, a appris l'APS dimanche auprès de la Fédération algérienne de football (FAF). Benayada (28 ans) avait été convoqué auparavant chez les "Verts", mais sans jouer le moindre match. Le natif d'Oran a rejoint durant l'intersaison le Club Africain pour un contrat de deux saisons en provenance du CS Constantine. Par ailleurs, le coach national a rallié dimanche Alger en vue du début du stage, prévu lundi au Centre technique national de Sidi-Moussa. A la veille de la 3e journée du groupe H, l'Algérie occupe la 1re place avec 6 points, devant respectivement le Zimbabwe (4 pts) et le Botswana (1 pt), alors que la Zambie ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale de la CAN-2021. R.S

JEUX ASIATIQUES-2030

La ville-hôte désignée en décembre prochain

La ville-hôte de la 21e édition des Jeux asiatiques d'été, prévue en 2030, sera désignée lors de la prochaine assemblée générale de l'Association des comités olympiques asiatiques (OCA), prévue le 16 décembre 2020 à Muscat (Oman), a annoncé lundi l'instance asiatique. Deux villes sont en course pour abriter l'événement. Il s'agit de la capitale d'Arabie saoudite, Riyad et celle de Qatar, Doha. La commission d'évaluation de l'OCA est depuis dimanche en Arabie saoudite pour une visite d'inspection à Riyad. La délégation composée de 10 membres est conduite par le Chinois Wei Jizhong, l'ancien président de la Fédération internationale de volley-ball (FIVB). La commission d'évaluation doit notamment visiter les trois zones de compétition proposées par le comité de candidature saoudien avant de se rendre au Qatar, l'autre ville candidate aux Jeux asiatiques 2030. Il est à rappeler que les deux prochaines éditions des Jeux asiatiques d'été devront se dérouler respectivement à Hangzhou (Chine) en 2022 et à Aichi-Nagoya (Japon) en 2026. R.S

Brèves

LÉGISLATIVES EN EGYPTÉ

Fin de la seconde phase

Les bureaux de vote en Egypte ont fermé dimanche soir, mettant fin à la seconde phase d'élections législatives. Cette phase du scrutin s'est déroulée samedi et dimanche dans 13 régions du pays dont celles du Caire, du delta du Nil et du canal de Suez. La première phase avait eu lieu fin octobre et concernait, elle, 14 régions. Quelque 63 millions d'électeurs, sur une population de 101 millions, étaient appelés à renouveler leurs parlementaires en élisant 568 députés sur un total de 596. Les 28 restants seront nommés par M. Sissi, qui a voté samedi. Le nouveau Parlement élu sera le deuxième depuis l'arrivée à la tête de l'Etat de M. Sissi. Elue en 2015, l'actuelle chambre basse est dominée dans son écrasante majorité par une coalition progouvernementale emmenée par le parti "Mostakbal Watan" ("Futur d'une nation"). Le "bloc des 25/30" représentant l'opposition y est très minoritaire. Des seconds tours des élections auront lieu courant novembre et décembre, et les nouveaux députés prendront leur fonction en janvier, à la fin du mandat de l'actuel Parlement.

RD CONGO

Une dizaine de civils tués dans deux attaques à Beni



Plus d'une dizaine de personnes ont été tuées en moins de 24 heures dans deux attaques attribuées au groupe armé des Forces démocratiques alliées (ADF) autour de Beni, dans l'Est de la République démocratique du Congo, ont rapporté dimanche des sources locales.

Le groupe a lancé un premier assaut samedi soir, tuant "sept personnes. L'attaque a eu lieu à 23H00 et ce sont des ADF", a déclaré l'Administrateur du territoire Donat Kibwana à la presse. "Le bilan est encore provisoire", a-t-il ajouté au sujet de cette attaque visant une localité qui s'appelle Kisima. Une autre attaque a été enregistrée dimanche matin près d'Oicha dans le territoire de Beni. L'Administrateur du territoire et des sources locales ont évoqué "six morts".

VENEZUELA

Maduro espère un dialogue "décent" avec Biden



Le président vénézuélien Nicolas Maduro a assuré dimanche vouloir travailler au rétablissement d'un dialogue "décent" et "sincère" avec les Etats-Unis une fois que Joe Biden aura pris ses fonctions à la tête de la première puissance mondiale. "Avec patience, nous travaillerons,

je l'espère, pour rétablir des canaux de dialogue décents, sincères et directs avec le futur gouvernement de Joe Biden", a déclaré M. Maduro lors d'une intervention télévisée. La veille, Nicolas Maduro avait félicité Joe Biden pour sa victoire électorale, tout en se disant disposé au "dialogue".

En réponse aux sanctions américaines imposées pour le pousser au départ, Nicolas Maduro a rompu les relations diplomatiques avec Washington en janvier 2019, lorsque l'administration de Donald Trump a reconnu Juan Guaido comme président par intérim du pays.

"Donald Trump laisse un terrain miné entre les gouvernements américain et vénézuélien (...), il laisse un terrain embourbé. Nous le savons", a ajouté M. Maduro, espérant cependant qu'avec l'administration Biden "il en sera fini de l'interventionnisme" américain en Amérique latine.

SYRIE

Quatre soldats américains tués dans le nord-est du pays

Quatre soldats américains ont été tués dimanche par un engin explosif dans la campagne du gouvernorat de Hassaké, dans le nord-est de la Syrie, a rapporté l'agence de presse étatique SANA. L'engin explosif a frappé un véhicule militaire américain dans le village de Markadeh, sur la route qui relie Hassaké à Deir ez Zor, selon SANA, qui a précisé qu'un traducteur faisait partie des tués. Après l'explosion, les forces américaines ont bouclé la zone, tandis que des avions de combat américains sillonnaient les environs. Les corps des soldats tués ont été emmenés vers une base américaine de la région de Shaddadi, dans la campagne de Hassaké, a indiqué SANA. Les forces américaines et leurs alliés lo-



caux - les Forces démocratiques syriennes (FDS), dirigées par les Kurdes - contrôlent désormais la majeure partie des champs de pétrole dans le nord-est de la Syrie, selon SANA. Des milliers de camions chargés de matériel militaire sont récemment arrivés sur les bases américaines de Hassaké, a ajouté SANA.

IRAK

11 morts dans une attaque de l'EI près de Baghdad

Onze personnes, dont des membres des forces de sécurité, ont été tués tard dimanche dans une attaque terroriste contre une position militaire à l'entrée ouest de Baghdad, ont indiqué des sources policière et médicale. "Cinq membres du Hachd tribal", des unités d'anciens paramilitaires désormais intégrés à l'Etat, "ont été tués, de même que six habitants venus prêter main-forte", a rapporté une source policière cité par l'AFP. Une source médicale a confirmé ce bilan, ajoutant que huit blessés avaient en outre été admis dans un hôpital de Baghdad. L'attaque a débuté par "des tirs de grenades sur une tourelle d'observation du Hachd tribal par des éléments de l'EI", a précisé la source policière. L'attaque nocturne n'a jusqu'ici pas été officiellement revendiquée.

CENTRAFRIQUE (PROCHAINE PRÉSIDENTIELLE)

L'ancien président Djotodia ne se présentera pas

Michel Djotodia, ancien président centrafricain de la transition entre 2013 et 2014 et ex-chef de la coalition rebelle Séléka, a confirmé ce dimanche qu'il ne se présentera pas à la prochaine élection présidentielle, et encore moins aux législatives. Dans sa déclaration sur les ondes de la radiodiffusion nationale dimanche, M. Djotodia

a indiqué avoir été incité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, à soumettre sa candidature à la présidentielle et aux législatives prévues en décembre prochain. Il a cependant objecté qu'il n'en avait pas la possibilité, par respect envers les jeunes institutions républicaines, la Constitution et les textes législatifs. Selon lui, il ne remplit pas

toutes les conditions d'éligibilité, entre autres le séjour sinon la résidence sur le territoire national au moins un an avant le dépôt de la candidature présidentielle. M. Djotodia a ainsi appelé ceux qui seraient dans les mêmes conditions que lui non seulement à respecter les lois électorales, mais aussi à s'abstenir de postuler dans le but de préserver la dé-

mocratie acquise, la concorde nationale et surtout la paix. Les Centrafricains ont trop souffert et n'aspirent désormais qu'à la paix dans la sécurité, un objectif pour lequel il est prêt à se ranger du côté du peuple, a-t-il souligné. En 2013, M. Djotodia avait renversé le président François Bozizé dans un coup d'Etat, contraignant ce dernier à l'exil.

TUNISIE

Début à Tunis du Forum du dialogue inter-libyen

Le Forum du dialogue inter-libyen, parrainé par l'ONU, a entamé ses travaux hier à Tunis, avec la participation de soixante-quinze personnalités libyennes.



Dimanche, la cheffe par intérim de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), Stephanie Williams, a espéré que les résultats de la conférence de Berlin sur la Libye "doit constituer le cadre général du dialogue politique libyen prévu à Tunis". Lors d'une conférence de presse à Tunis, elle a affirmé avoir remarqué "une réelle volonté de la part de chacun afin de faire des concessions dans l'intérêt suprême de la Libye pour ainsi résoudre la crise actuelle". La responsable onusienne a ajouté qu'elle cherchait à lancer un dialogue politique libyo-libyen afin de parvenir à la réconciliation nationale entre tous les rivaux libyens. Elle a déclaré que la MANUL "essaie de mettre fin à la phase de transition et

d'établir une feuille de route pour la tenue d'élections qui produisent des institutions représentant le peuple libyen". "Nous cherchons à consolider les principes de transparence et d'efficacité d'autant plus que les recommandations du Forum de dialogue libyen-libyen en Tunisie devront faire valoir l'intérêt de la Libye et nous cherchons également à proposer des décisions qui privilégient le profit public au détriment de l'intérêt personnel, consolider l'unité et la souveraineté de la Libye et la transparence de ses institutions", a-t-elle dit. D'après la MANUL, la reprise du dialogue inter-libyen est le fruit des précédentes rencontres entre les protagonistes libyens. Elle a indiqué que les invités à ce dialogue "inclusif", issus de différentes régions, ont

été choisis sur la base des principes équitables de représentativité géographique, politique, tribale et sociale. La Manul a ajouté, dans un communiqué, que ces participants représentent le Haut conseil d'Etat et la Chambre des représentants ainsi que des acteurs politiques libyens dynamiques qui ne sont pas membres de ces deux institutions, avec une présence significative de la femme, des jeunes et des minorités afin que ce dialogue soit inclusif et réunissant toutes les composantes du peuple libyen. L'objectif est de parvenir à un "consensus sur des arrangements qui aboutiraient à l'organisation d'élections générales" dans le pays, a relevé la Manul.

R.I

Stephanie Williams "optimiste" pour le dialogue

L'émis-saire par intérim de l'Onu en Libye, s'est dite dimanche "optimiste" pour les pourparlers libyens qui ont débuté hier à Tunis dans le but d'arriver à une feuille de route pour des élections dans le pays en proie au chaos. La Libye est actuellement déchirée entre deux autorités rivales: le Gouvernement d'union nationale (GNA) dans l'Ouest, basé à Tripoli et reconnu par l'Onu, et un pouvoir incarné par Khalifa Haftar, homme fort de l'Est soutenu par une partie du Parlement élu

et son président, Aguila Saleh. Les pourparlers réuniront, à Tunis, 75 participants libyens représentant des forces rivales : des membres du Parlement de Tobrouk (est) et du Haut Conseil d'Etat (ouest), ainsi que des participants sélectionnés par l'ONU, pour tenter de sortir de la crise politique en Libye. Ce dialogue fait suite à des mois de calme relatif dans ce pays qui a sombré dans le chaos après la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011.

Le mois dernier, les deux principales parties au conflit ont signé un accord de cessez-le-feu historique, ouvrant la voie à une reprise de la production pétrolière, économiquement vitale, et à des progrès dans les négociations politiques. Cette réunion est "une opportunité unique" après des années de chaos et d'instabilité, a affirmé dimanche Mme Williams lors d'une conférence de presse à Tunis. "Cela ne peut pas continuer", a-t-elle ajouté, exhortant les participants "à

venir avec un esprit de compromis pour être prêts à faire des concessions pour le bien de la Libye". "Les élections doivent être l'objectif ultime ici. Nous avons besoin d'une feuille de route claire vers les élections", qui soit la solution pour imposer la "légitimité des différentes institutions." Encouragés par l'Onu, les deux camps rivaux sont retournés en septembre à la table des négociations avec des réunions thématiques.

R.I

PALESTINE

Sans aide urgente, l'UNRWA incapable de payer ses employés

L'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa) pourrait être dans l'incapacité de payer ses employés en raison de la grave crise financière qu'elle traverse depuis l'arrêt des financements américains, a-t-elle indiqué hier, se disant toutefois "optimiste" après l'élection de Joe Biden. "Malgré nos efforts pour trouver les moyens nécessaires pour préserver nos projets humanitaires et de développement, c'est avec un grand regret que j'ai informé nos équipes aujourd'hui que nous n'avons actuellement pas assez de fonds pour honorer leurs salaires ce mois-ci", a annoncé le commissaire général de l'Unrwa, Pierre Lazarini, dans un communiqué, relayé par des médias. "L'agence a besoin de récolter 70 millions de dollars (59 millions d'euros) d'ici la fin du mois (de novembre) pour pouvoir payer les salaires en novembre et décembre", est-il ajouté dans le texte qui évoque une

"urgence capitale". Quelque 28 000 personnes sont concernées et seuls les agents dont les salaires sont versés par des fonds d'urgence pourraient être épargnés, a expliqué la porte-parole de l'Unrwa, Tamara Alrifai. L'organisation, chargée de gérer des écoles et de fournir une aide médicale à près de six millions de réfugiés palestiniens en Jordanie, au Liban, en Syrie, en Cisjordanie occupée et dans la bande de Gaza, ne s'est "jamais remise" de l'arrêt de l'aide financière américaine, a-t-elle ajouté. En 2018, Washington, jusqu'alors principal donateur, a mis fin à son aide financière annuelle de 300 millions de dollars. En mai, Joe Biden, alors candidat, avait indiqué que s'il était élu président des Etats-Unis, il rétablirait les aides pour les Palestiniens. "L'agence est très optimiste quant à la reprise du soutien américain", a indiqué Mme Alrifai, quelques jours après l'élection du dé-

mocrate à la Maison Blanche, expliquant avoir eu "des contacts rapprochés avec l'équipe de campagne de Biden", qui comprend l'intérêt de l'Unrwa pour "la stabilité de la région". Plus de 700 000 Palestiniens ont été expulsés ou ont fui leurs terres entre avril et août 1948, selon l'ONU. Ces personnes et leurs descendants ont le statut de réfugiés. Israël et les Etats-Unis de l'administration Trump s'opposent au fait que les Palestiniens puissent transmettre ce statut à leurs enfants, souhaitant ainsi réduire le nombre de personnes bénéficiant d'une aide de l'Unrwa, ce que les Palestiniens dénoncent comme une violation de leurs droits. Début mai, l'agence avait réclamé une aide d'urgence de près de 100 millions de dollars pour répondre aux conséquences socio-économiques de la pandémie de Covid-19.

R.I

L'ACAT FRANCE

Appel à la libération des détenus sahraouis du groupe Gdeim Izik

L'Association Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT France), a appelé à la libération des détenus politiques sahraouis du groupe Gdeim Izik, accusant le Maroc d'"instrumentaliser le procès en raison de leurs engagements et activités". Dans une tribune parue dans le journal "Le Monde", à l'occasion du 10e anniversaire des événements tragiques de Gdeim Izik, Bernadette Forhan, présidente d'ACAT France, a souligné l'impératif de "rappeler inlassablement aux autorités marocaines leurs obligations de respecter les droits de ces détenus sahraouis (...), en demandant leur libération, la fin de tout harcèlement judiciaire et que réparation soit faite pour les injustices et les tortures qu'ils ont subies". Elle a affirmé, à ce titre, que "les détenus et leurs familles subissent régulièrement des mesures punitives en raison de leur détermination à obtenir justice, comme des restrictions au droit de visite, mise en isolement, surveillance policière des proches", et ce, en dépit de l'engagement du Maroc depuis 1993 à l'application de la Convention contre la torture.

"C'est un coup dur pour le royaume qui mène un intense lobbying pour convaincre ses partenaires internationaux de l'engagement du royaume sur le chemin des droits humains", écrit la présidente de l'ACAT France. Cette dernière a fustigé une justice "sous contrôle du Makhzen, le pouvoir royal avec ses cercles d'influences et de clientélisme, et qu'il ne s'agit ici rien de moins que de "procès politiques". Dans le cas des prisonniers de Gdeim Izik le régime marocain a fait le choix d'"instrumentaliser ce procès pour poursuivre des militants et défenseurs sahraouis en raison de leurs engagements et activités". En effet, après dix longues années de détention arbitraire, la Cour de cassation s'intéresse à l'affaire. Depuis dix ans, dix-neuf militants de l'autodétermination du Sahara occidental sont "injustement" emprisonnés, dénonce Bernadette Forhan. L'affaire remonte au 8 novembre 2010, quand des Sahraouis pacifiques arrêtés à la suite du démantèlement violent par les forces marocaines du camp de Gdeim Izik. Ce camp rassemblait alors plusieurs milliers de Sahraouis venus installer leurs tentes transitoires à proximité de la ville de Laâyoune occupée, afin d'exprimer leurs exaspérations quant aux discriminations économiques et sociales qu'ils subissent. Ce rassemblement est également l'occasion de revendiquer le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, alors que le Maroc occupe depuis 1975 ce territoire considéré au regard du droit international et de l'ONU comme non autonome. La répression continue pendant plusieurs semaines après les événements, et ceux que l'on appelle désormais le "groupe de Gdeim Izik", composé de 25 militants politiques et de défenseurs des droits, dont 19 encore en détention, sont particulièrement ciblés par les autorités. Envoyés à la prison militaire de Salé près de Rabat, ils sont condamnés à de très lourdes peines le 16 février 2013 par un tribunal militaire. Les condamnations ont toutes été prononcées sur la base d'aveux obtenus sous la torture, à l'issue d'un procès inique, marqué notamment par le refus d'entendre les témoins cités par la défense et d'enquêter sur les allégations de torture. D'ailleurs, la Cour de cassation annule en juillet 2016 le jugement pour défaut de preuve, et ordonne une nouvelle procédure devant la cour d'appel de Rabat. Le 12 décembre 2016, le Maroc est condamné par le Comité contre la torture de l'ONU (CAT) sur le cas de Naâma Asfari, l'un des prisonniers du groupe de Gdeim Izik, pour les sévices subis pendant son arrestation, la prise en compte des aveux forcés par le juge militaire et l'absence d'enquête malgré la réitération de ses allégations de torture. Un nouveau jugement en juillet 2017 prononce à nouveau de lourdes peines, toujours sur la base d'aveux forcés et d'absence d'enquête indépendante sur les allégations de torture. Le lendemain de la condamnation, une communication est émise par plusieurs experts indépendants des Nations unies, pointant entre autres le caractère arbitraire de la détention. Une nouvelle fois, les autorités marocaines sont pointées du doigt par des instances onusiennes dans cette affaire.

APS

Charlie remis en selle

Vous pouvez faire confiance aux Russes politiquement incorrètes pour dire les choses telles qu'elles sont. Le banquier russe Herman Gref, dans son discours franc au SPIEF 2012, a dit ce que ses partenaires occidentaux pensent mais ne formuleraient pour rien au monde :

"Je tiens à vous dire que vous dites en fait des choses terribles. Vous proposez de transférer le pouvoir entre les mains du peuple. Mais si les gens savaient tout, il serait extrêmement difficile de les manipuler. Les gens ne veulent pas être manipulés quand ils ont des connaissances. C'est pourquoi la Kabbale a été un enseignement secret pendant trois mille ans. Tout contrôle de masse implique un élément de manipulation. Comment vivre, comment gérer une telle société, si chacun a un accès égal à l'information, si chacun a la possibilité de recevoir directement l'information, avant qu'elle n'ait été traitée par des analystes du gouvernement ? Comment vivre dans une telle société ? Votre raisonnement me fait peur".

Seule explication: on avait injecté à Herman Gref un sérum de vérité, ont déclaré les gens après avoir entendu son discours franc. (Ici en russe). Peut-être. Peut-être que l'idée même d'une immigration massive en provenance des régions en guerre était liée au désir des élites de déclencher une guerre civile de faible intensité dans leur propre pays tout en sapant la cohésion sociale obtenue par des siècles de vie commune.

Nous allons maintenant aborder une raison plus profonde pour laquelle Macron a décidé d'asperger de pétrole le feu toujours pétillant des conflits.

Eric Zemmour est un idéologue de l'extrême droite française; c'est un juif algérien, qui parcourt la langue des nationalistes. Voici un court article en anglais qui donne quelques informations sur le personnage. L'Irish Times

le qualifie à tort de "fils de Pied-Noirs juifs, qui ont quitté l'Algérie lorsque celle-ci a obtenu son indépendance de la France". Ce n'est pas vrai : Les Pied-Noirs étaient des colons français en Algérie, tandis que Zemmour est un juif algérien de souche. Au lieu d'être un juif assimilé comme il le prétend, il est plutôt un juif dissimulateur : bien qu'il soit un défenseur de la France catholique, il va à la synagogue, évite le porc et observe les lois kascher (lois alimentaires juives) chez lui, mais pas à l'extérieur. Il dit qu'il était de gauche jusqu'à ce qu'il découvre les musulmans et commence sa propre guerre contre eux.

Il est, et a été, autorisé à dire des choses sur les grandes chaînes de télévision françaises pour lesquelles n'importe qui d'autre serait arrêté et emprisonné. Il appelle à mettre un terme à l'immigration (ce qui est raisonnable) mais il ne s'arrête pas là, il parle de déportations massives, et appelle en fait à une guerre civile contre les citoyens musulmans français, tout en se présentant comme un défenseur de la France catholique.

Son adversaire officiel, l'idéologue de la France libérale, est Bernard-Henri Lévy, BHL, un autre juif d'Afrique du Nord, qui a contribué à créer des guerres civiles en Syrie et en Libye tout en encourageant les fanatiques islamistes de ces pays à renverser les régimes socialistes laïques. C'est un partisan de l'immigration et il vit une partie de l'année à Marrakech, au Maroc.

Ces deux juifs conduisent la France à des conflits religieux, agissant de part et d'autre de la ligne de partage. Cela ne nous rappelle-t-il pas un Rothschild et un Trotsky, e banquier impitoyable et le révolutionnaire fougueux, qui ont provoqué des conflits de classe des deux côtés de la fracture sociale, comme le percevait G.K. Chesterton ?

C'est le point de vue d'un auteur franco-marocain, Youssef Hindi, ami et collaborateur d'Alain Soral. Il affirme que les Juifs ont systématiquement infiltré les élites musulmanes et chrétiennes afin de stimuler des guerres destructrices entre musulmans et chrétiens, au profit des seuls Juifs, qui pourront ainsi s'installer en Terre Sainte, chasser les habitants d'origine et établir un empire mondial de nations obéissant à Jérusalem, ce qui est le contenu ultime du messianisme juif. L'ouvrage Occident et Islam de Youssef Hindi comporte le sous-titre "Sources messianiques et genèse du sionisme, de l'Europe médiévale au choc des civilisations".

Selon Youssef Hindi, le sionisme n'a pas commencé avec Théodore Herzl mais a des racines profondes dans l'eschatologie kabbalistique du Moyen-Âge, transmise et nourrie par des générations successives de sages, de mystiques et de faiseurs de miracles.

Don Isaac Abravanel (né en 1437) était l'un de ces sages, et c'est le sujet du livre de Benzion Netanyahu, père du Premier ministre israélien; c'est un personnage culte pour le père et le fils. Il a lancé l'ère du messianisme juif, dit un rédacteur de Haaretz. Son idée, absorbée et acceptée par Benjamin Nétanyahou, était d'appeler à une catastrophe apocalyptique, une "guerre des monstres" entre Gog et Armilus - symbolisant les Ismaélites (musulmans) et la chrétienté (comme Abravanel l'a décrit, par exemple, dans son ouvrage "MayaneiYeshua").

Cette guerre se terminera par un affaiblissement des deux camps et par l'ascension des Juifs vers la domination mondiale, symboliquement appelée "la fête du Léviathan". Karl Schmitt, le grand philosophe de son temps, déclarait en 1942 que les Juifs jouissent de la lutte mondiale colossale entre les monstres, le Léviathan (Grande-Bretagne et États-Unis) et Behemoth (l'Allemagne) : "Ils se frottent joyeusement les mains en attendant l'attrition mutuelle qui permettrait aux Juifs de dominer le monde, autrement dit "la fête du Léviathan". La guerre entre l'Islam et la chrétienté qui se prépare en France sera-t-elle l'occasion de la prochaine fête du Léviathan ?

Peut-être. Avner Ben-Zaken, un penseur israélien, a écrit dans son excellent traitement du sujet (ici en anglais) que Benjamin Netanyahu, lui-même grand adepte du messianisme catastrophique et croyant en la guerre d'Édom et d'Ismaël comme clé du salut des Juifs, s'est rendu en France à la suite du premier épisode de Charlie et a encouragé les dirigeants juifs français à agir en les qualifiant de "nouvel Isaac Abravanel collectif". Deux ans plus tard, les dirigeants juifs français ont nommé Emanuel Macron président de la République, explique un écrivain juif français qui blogue sous le nom de Tsarfat (le nom hébreu de la France).

Dans un article long et détaillé, Tsarfat mentionne certains juifs éminents (Alain Minc, Serge Weinberg, Jacques Attali et Bernard Mourad) qui se portent garants de Macron avec David de Rothschild. En 2011, Macron est devenu un associé junior de Rothschild, gagnant un salaire substantiel. Il valait bien chaque centime - il a trompé Le Monde, il a trompé le président Hollande, il a trompé l'État français, il a fait tout ce que Rothschild exigeait et en retour, il a obtenu la présidence de la République. C'est le nouveau roi nommé par le nouvel Abravanel. Et maintenant, il doit livrer la guerre entre la chrétienté et l'Islam, pour la plus grande gloire d'Israël.

Eric Zemmour, le fougueux porte-parole de l'extrême droite, commentateur d'une grande chaîne de télévision avec son propre créneau en prime-time, est l'homme idéal pour entraîner la France psychotique (grâce à la panique du Corona), voire l'Europe entière, dans une guerre religieuse entre la chrétienté et l'Islam. Dans cette guerre, les deux principaux adversaires seront brisés et affaiblis, tandis qu'Israël, avec son judaïsme pour Goyim, le credo de l'Holocauste, aura le dessus.

Eric Montana, journaliste chrétien français, a écrit : Zemmour est un agent double au service du choc des civilisations et du mouve-

ment sioniste, qui alimente un climat de tension permanente en France. Zemmour s'emploie à provoquer la division et à jeter de l'huile sur le feu, en criminalisant scandalement certains de nos compatriotes de confession musulmane, et en mettant ainsi en danger la paix civile dans notre pays. Zemmour est un danger public qui, malgré ses nombreuses condamnations pour incitation à la haine raciale et religieuse, reste scandalement présent dans les médias, bénéficiant sans doute d'une protection invisible à l'œil nu... mais pourtant bien réelle.

Au moins, on peut dire que les opposants aux musulmans ne sont pas chrétiens. Car le magazine Charlie Hebdo est explicitement anti-chrétien et anti-musulman. On y trouve des caricatures des plus répugnantes qui offensent la Vierge et le Christ, ainsi que le pape et l'Église. (Mais pas de dessins susceptibles d'offenser les Juifs, d'une manière ou d'une autre). Un gouvernement chrétien agirait comme les Russes l'ont fait. Il y a quelques années, les Pussy Riots ont profané l'église Saint-Sauveur de Moscou comme les Femmes avaient profané de grandes cathédrales européennes, de Notre-Dame de Paris jusqu'à Strasbourg. Le gouvernement russe n'a pas attendu qu'une justice populaire s'exerce sur les viragos, mais leur a infligé jusqu'à deux ans de prison. Dans le même temps, le droit pénal russe a été modifié pour inclure le "sacrilège" parmi les crimes ordinaires, par consentement général. Depuis lors, aucun nouveau sacrilège n'est à déplorer. Dans la France de Charlie, les femmes qui souillent les églises n'ont jamais été punies, mais un pasteur qui avait tenté d'empêcher cela a été lourdement condamné à une amende. La France a une longue tradition anti-chrétienne, généralement décrite comme "laïque", et sa grande coalition anti-église d'athées, de huguenots et de juifs s'est constituée à l'époque de l'affaire Dreyfus. Elle possède également une église catholique forte, mais qui n'appelle pas à la guerre contre les musulmans.

Le véritable point de vue chrétien sur les événements a été exprimé par l'archevêque Theodosius Atallah Hanna de Sébaste en Palestine (C'est lui qui m'a baptisé en 2002). Il a condamné le ciblage des musulmans en France et dans le monde entier par des représentations et des caricatures dégradantes. "Le discours de haine vise à servir la politique du "diviser pour mieux régner". Chrétiens et musulmans doivent cimenter une culture de fraternité et d'unité et nous devons travailler ensemble, plus que jamais auparavant, pour vaincre tous les plans et conspirations qui visent à nous diviser et à créer la discorde dans nos rangs", a déclaré l'évêque palestinien.

P.S. On accorde une grande attention à la manière exotique dont les terroristes présumés tuent. En fait, la décapitation est aussi française que la soupe à l'oignon. La guillotiner était la méthode d'exécution nationale préférée (comme la chaise électrique aux États-Unis). Les Français ont décapité leur roi et leur reine. Pendant la bataille d'Algérie, les paras français ont joué au football avec des têtes de rebelles coupées. C'est Napoléon qui avait introduit la décapitation au Moyen-Orient, et non l'inverse. Lors de sa campagne en Égypte, le général Bonaparte, ayant appris qu'un soulèvement avait eu lieu dans un village, avait ordonné à son adjudant Croisier de s'y rendre, d'encercler toute la tribu, de tuer tous les hommes sans exception et d'amener les femmes et les enfants au Caire. Ses ordres furent aussitôt exécutés. De nombreux enfants et femmes conduits à pied moururent en chemin, et, quelques heures plus tard, des ânes chargés de sacs apparurent sur la place principale du Caire. Les sacs furent ouverts et les têtes des rebelles de la tribu coupable roulerent sur la place, selon l'historien de la chose. Tel est pris qui croyait prendre?

Par Israël Adam Shamir

Fin
Par Israël Adam Shamir

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

SERVICE DE L'ANIMATION LOCALE

DES MARCHES ET PROGRAMMES.

BUREAU DES MARCHES ET PROGRAMMES

MISE EN DEMEURE N°02

AVANT RESILIATION

- Vu, la mise en demeure N°653/SALMP/2015 du 15/12/2015.
- Vu, le PV de réunion du 25/09/2016.
- Vu, le non respect des engagements envers le maître de l'ouvrage.
- Vu, l'expiration des délais de réalisation du dit projet.
- Vu, le PV de réunion de chantier du 25/10/2020.

L'entreprise **SARL ERGOSOTS**, représentée par son gérant monsieur **SIFOUANE AMRANE**, sise à cité 242 logements BT M2 Bouira; titulaire du marché N°200 du 15/07/2014 relatif à Réalisation du siège de wilaya de Bouira en Lot N°02 : ELECTRICITE; est mise en demeure sous soixante douze heures (72H) de renforcer le chantier en moyen humain et matériel et d'approvisionner en matériaux de construction et ceux dans les plus brefs délais, faute de quoi, une résiliation au torts exclusifs sera prononcée à l'encontre de votre entreprise.